



EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU

PANAMA

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique générale présentée par le Panama est reproduite ci-après.

Table des matières

1 INTRODUCTION	3
2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉCENT ET PERSPECTIVES	4
2.1 Aperçu général.....	4
2.2 Évolution économique sectorielle	5
2.2.1 Secteur primaire.....	5
2.2.2 Secteur secondaire	7
2.2.3 Secteur des services	9
2.3 Balance des paiements.....	11
2.4 Inflation	15
2.5 Situation budgétaire	16
2.5.1 Recettes du gouvernement central.....	16
2.5.2 Dépenses du gouvernement central	17
2.5.3 Épargne courante du gouvernement central	18
2.6 Difficultés liées à la COVID-19.....	19
2.6.1 Stratégie financière 2020.....	19
2.6.2 Stratégie en matière de santé	20
3 ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	22
3.1 Système commercial multilatéral	22
3.2 Mécanisme de règlement des différends	23
3.3 Accords commerciaux	23
4 INSTRUMENTS DE POLITIQUE COMMERCIALE	25
4.1 Droits de douane	25
4.2 Procédures douanières	25
4.3 Facilitation des échanges	26
4.4 Politique de la concurrence	26
4.5 Normes techniques	27
4.6 Politiques en matière d'investissement	28
4.6.1 Régime pour l'établissement et le fonctionnement des sièges de sociétés multinationales (SEM)	28
4.6.2 Régime spécial pour l'établissement et le fonctionnement des entreprises multinationales de fourniture de services liés à la fabrication (EMMA):	28
4.7 Propriété intellectuelle.....	28
5 MODERNISATION DE L'ÉTAT	33
5.1 Réglementation	33
5.2 Les objectifs spécifiques de l'AIG concernant l'infrastructure technologique sont les suivants:	33
5.3 Stratégie numérique 2021	34
5.3.1 Mise en œuvre de la plate-forme intégrée des moyens de paiement de l'État	36
5.3.2 Autres projets relevant de la Stratégie numérique	36
5.3.3 Un gouvernement innovant, interopérable et unifié.....	37
6 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	39

1 INTRODUCTION

1.1. La République du Panama encourage activement une politique commerciale durable visant à stimuler le développement et capable de favoriser la croissance économique et de réduire la pauvreté et les inégalités, ce qui, associé aux progrès de la politique industrielle, permettra d'orienter le pays vers un modèle de développement fondé sur l'innovation et la compétitivité.

1.2. Pendant plus d'une décennie, le Panama a connu une forte croissance économique, qui était parmi les plus élevées d'Amérique latine et des Caraïbes avant la crise liée à la COVID-19. Malgré l'impact de la crise, la Banque mondiale a prévu une croissance du PIB réel de 9,9% en 2021, puis une convergence vers un taux de croissance potentiel d'environ 5%.

1.3. Les atouts de l'économie panaméenne étant liés à la situation géographique privilégiée du Panama, laquelle favorise l'activité logistique par le biais du canal de Panama, au degré d'ouverture du marché panaméen et à la diversification des activités économiques du pays, ce dernier est parvenu à atteindre un niveau élevé de compétitivité dans les secteurs très exposés aux marchés internationaux, ce qui lui impose de maintenir un cadre de politique commerciale garantissant la prévisibilité et la stabilité.

1.4. Étant donné l'incidence que les négociations commerciales régionales peuvent avoir sur le modèle de développement proposé, depuis le dernier examen de notre politique commerciale (EPC), réalisé en 2014, c'est-à-dire au cours de sept dernières années, le Panama a signé cinq accords de libre-échange et un accord de portée partielle dans le but d'élargir sa plate-forme de commerce extérieur et de renforcer sa participation au commerce international.

1.5. Au niveau multilatéral, le Panama a accepté le protocole d'amendement visant à insérer l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges dans l'Annexe 1A de l'Accord sur l'OMC le 17 novembre 2015 et participe activement aux négociations en cours sur divers sujets tels que les subventions à la pêche, les nouvelles accessions et le commerce électronique.

1.6. Le présent rapport comprend quatre parties qui concernent respectivement l'environnement économique et les perspectives récentes, l'évolution récente de la politique commerciale, les instruments de politique commerciale et la modernisation de l'État.

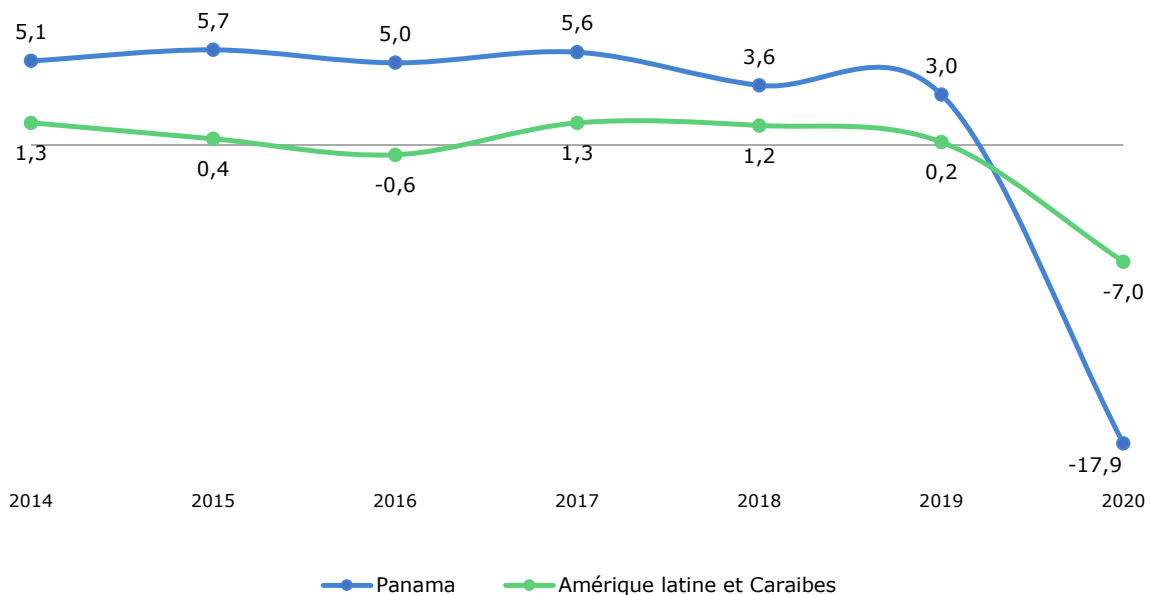
2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉCENT ET PERSPECTIVES

2.1 Aperçu général

2.1. Le produit intérieur brut (PIB) réel ou aux prix constants de la République du Panama a augmenté de 4,7% par an en moyenne entre 2014 et 2019, les taux de croissance des années 2015 (5,7%) et 2017 (5,6%) ayant dépassé le taux moyen enregistré en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui était de 0,6%. La croissance économique nationale a été tirée par les activités suivantes: industries extractives, construction, approvisionnement en électricité, en gaz et en eau, transports, entreposage et communication, intermédiation financière, services sociaux et de santé privés et autres activités de production hors marché – gouvernement général. Du point de vue des dépenses, celles qui ont le plus augmenté ont été les dépenses de consommation finale du gouvernement général et des ménages et celles liées à la formation brute de capital fixe.

2.2. En 2020, l'économie a reculé de 17,9%, la chute la plus importante de l'histoire du pays, par suite des effets de la pandémie de COVID-19 sur la santé, l'économie et la société, non seulement au Panama mais aussi au niveau mondial. La situation a également été compliquée au niveau régional puisque, selon le Fonds monétaire international, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu en 2020 la plus forte contraction économique de son histoire.

Graphique 2.1 Variation en pourcentage du produit intérieur brut, aux prix constants de 2007, 2014-2020



Source: Institut national de la statistique et du recensement et Fonds monétaire international.

2.3. En 2021, l'économie panaméenne a commencé à se redresser et a enregistré, au premier semestre, une croissance du PIB réel de 10,0% par rapport à la même période de 2020; par ailleurs, les projections des principaux organismes internationaux indiquent que le taux de croissance pour l'année serait compris entre 9,9% et 12,0%.¹

2.4. Le pays a continué d'élaborer des politiques économiques visant à attirer l'investissement étranger et un grand nombre d'entreprises multinationales ont été établies sous différents régimes spéciaux, tels que les suivants: zones franches, zone économique spéciale Panama Pacifique, zone franche de Colón, etc. L'investissement matériel dans le secteur de la construction a augmenté pendant une bonne partie de la période, les investissements publics les plus notables ayant été l'élargissement du canal de Panama (achevé en 2016), la ligne 2 du métro de Panama (achevée en 2019), la prolongation des lignes 1 et 2 du métro, et la construction et l'agrandissement d'aéroports,

¹ Le taux de 9,9% est le taux de croissance prévu par la Banque mondiale en juin 2021. Celui de 12,0% est le taux prévu par le Fonds monétaire international en avril 2021 et par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en août 2021.

du réseau routier, du réseau d'assainissement, du réseau électrique, d'aqueducs, d'écoles et d'hôpitaux. Les principaux investissements privés ont servi à la construction de l'infrastructure de la mine de cuivre et de centrales électriques et, depuis 2018, les travaux de construction de bâtiments résidentiels et commerciaux ont commencé à ralentir en raison de stocks élevés.

2.5. Pendant la période 2014-2019, le commerce extérieur a enregistré des déficits du compte courant financés par les excédents du compte d'opérations financières, principalement par l'investissement étranger direct. Les exportations de produits d'origine nationale ont été stimulées en 2019 et 2020 par les exportations de minerais de cuivre et de leurs concentrés, et les exportations de services ont augmenté, essentiellement en raison des recettes tirées de l'exploitation du canal de Panama, des ports et du transport aérien. En 2020, la pandémie a entraîné une baisse généralisée de la balance commerciale, des services et des revenus.

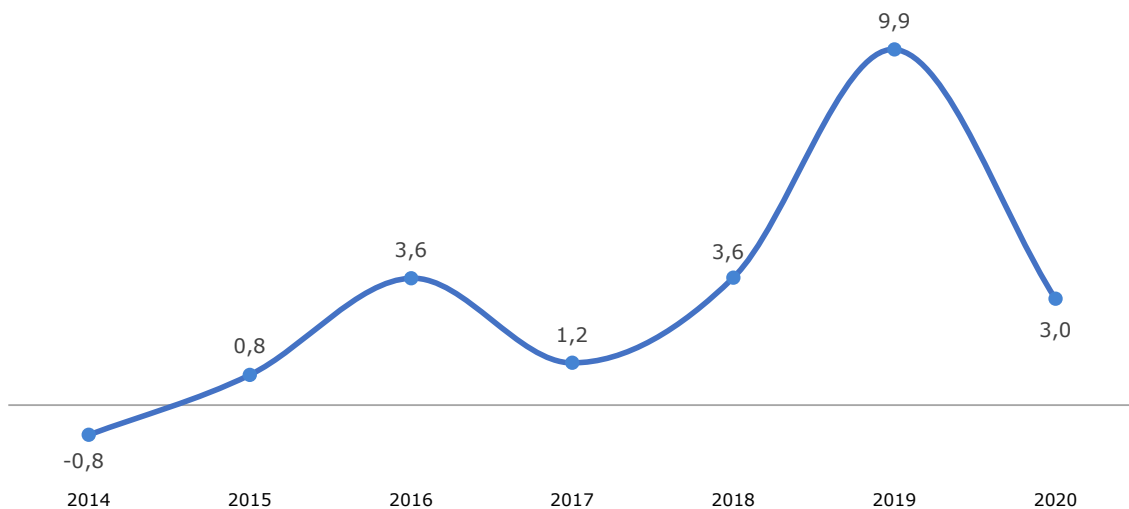
2.2 Évolution économique sectorielle

2.2.1 Secteur primaire

Agriculture, élevage, chasse et sylviculture

2.6. L'agriculture, l'élevage, la chasse et la sylviculture ont enregistré une forte baisse en 2014 en raison des dommages causés à la production de café par la présence de champignons et de parasites et, en ce qui concerne l'élevage, en raison des conditions climatiques. À partir de 2015, le secteur a affiché des taux positifs, notamment une croissance de 9,9% pendant la période 2016-2019 tirée par l'augmentation de la superficie ensemencée et récoltée dans le secteur de la riziculture et par les exportations de bananes, qui ont augmenté avec l'entrée en activité de la société Banapiña, S.A. (filiale de l'entreprise Del Monte), faisant de ce produit l'un des principaux produits de l'offre exportable.

Graphique 2.2 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et de la sylviculture, 2014-2020



Source : Institut national de la statistique et du recensement.

2.7. En 2020 et malgré la pandémie, l'activité dans ce secteur a continué d'augmenter, favorisée par les achats de protéines, de fruits, de légumes et d'autres produits destinés à être distribués à la population dans le cadre du programme gouvernemental "Panama solidaire". En outre, cette activité n'a pas été stoppée en raison de son rôle essentiel dans l'approvisionnement alimentaire.

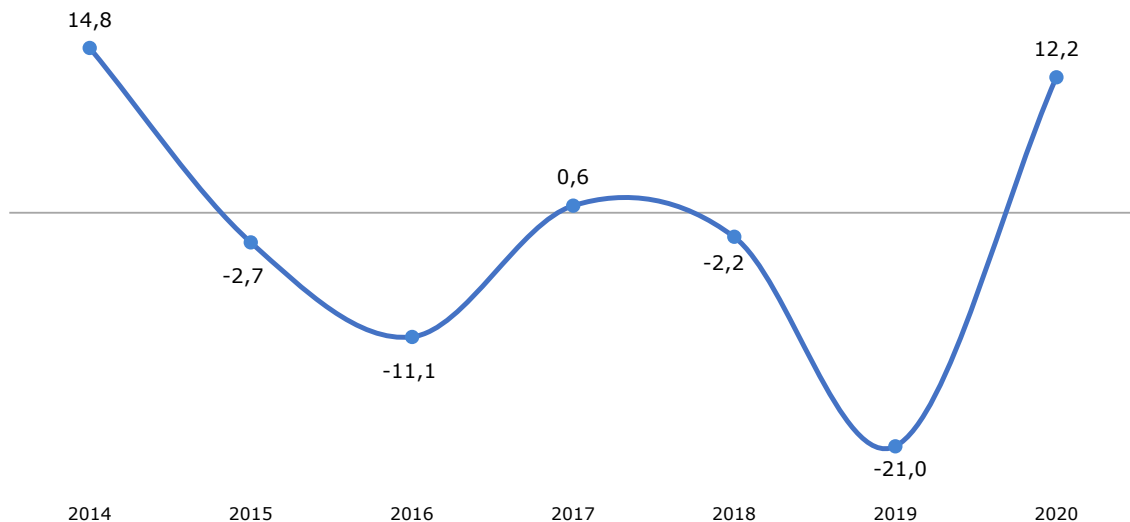
Pêche

2.8. Pendant la période 2014-2020, le secteur de la pêche a enregistré un taux de croissance de -1,3% en moyenne, cette progression ayant toutefois été assez hétérogène selon les années. S'agissant des années au cours desquelles une baisse a été enregistrée, la baisse la plus importante

a été observée en 2019 (21,0%), influencée par le recul des exportations de crevettes, de poissons et de filets et d'autres produits de la mer, tant en valeur (-34,0%, -20,4% et -8,9%, respectivement) qu'en volume (poids) (-31,1%, -4,4% et -59,1%, respectivement).

2.9. Par ailleurs, des augmentations ont également été enregistrées pour plusieurs années, en particulier en 2014 (14,8%), du fait de l'augmentation des exportations des trois produits susmentionnés en valeur (6,0%, 26,0% et 163,2%) et en poids (25,1%, 25,8% et 113,1%). En 2020, le PIB du secteur a lui aussi augmenté (12,2%) du fait de l'augmentation du volume des exportations, en particulier de poissons et de filets (23,7%). En revanche, la valeur des exportations a chuté, l'augmentation des exportations de poissons et de filets ayant été contrebalancée par la diminution des exportations d'autres produits.

Graphique 2.3 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel de la pêche, 2014-2020

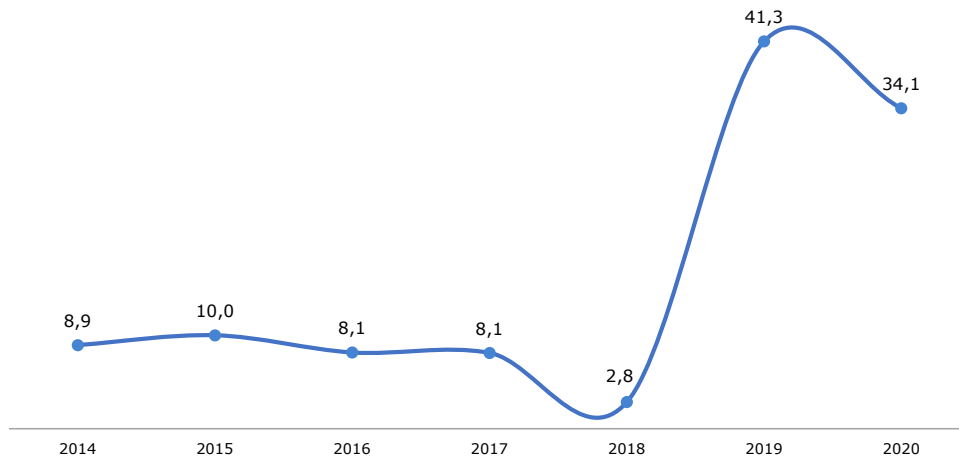


Source: Institut national de la statistique et du recensement.

Industries extractives

2.10. Pendant la période 2014-2020, les industries extractives ont représenté 2,2% du produit intérieur brut et ont affiché une croissance moyenne de 16,2%, tirée par la forte croissance enregistrée en 2019 et 2020 grâce à l'extraction de cuivre. Ce secteur a toujours représenté environ 1,9% du PIB total et été principalement axé sur les minerais non métalliques, comme l'extraction de pierre et de sable, en raison de la demande de matières premières pour la construction.

Graphique 2.4 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel des industries extractives, 2014-2020



Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.11. En 2020, la part des industries extractives dans le PIB a augmenté pour passer à 4,0% par suite du lancement d'opérations d'extraction de cuivre par la mine Cobre Panamá au milieu de 2019. La même année, malgré les effets économiques de la pandémie de COVID-19 et la suspension des opérations de la mine de cuivre en avril, mai et juin dans le cadre des mesures sanitaires, le PIB du secteur s'est élevé à 1 400,2 millions de PAB, soit 34,1% de plus qu'en 2019 en raison d'une augmentation de la demande de cuivre sur les marchés internationaux et de la hausse connexe des prix de ce minéral.

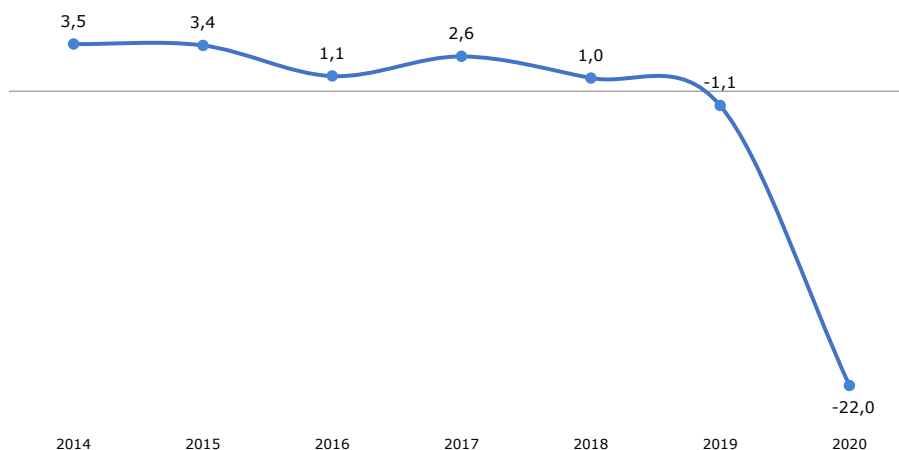
2.2.2 Secteur secondaire

Secteur manufacturier

2.12. Pendant la période 2014-2020, à l'exception de l'année 2017, le taux de croissance du secteur manufacturier a progressivement diminué et a même été négatif en 2019 et 2020.

2.13. Le taux de croissance du secteur a été de 3,5% en 2014, ce qui a porté le PIB à 1 992,3 millions de PAB, légèrement inférieur en 2015 (3,4%) et encore plus faible en 2016 (1,1%), principalement du fait de la baisse de la production d'intrants utilisés dans la construction due à l'achèvement des grands travaux d'infrastructure. En 2017, le secteur s'est redressé, affichant une croissance de 2,6%, avec l'adoption de la Loi n° 25 qui a élargi les incitations au secteur industriel et dynamisé tant les exportations que la production nationale.

Graphique 2.5 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel du secteur manufacturier, 2014-2020

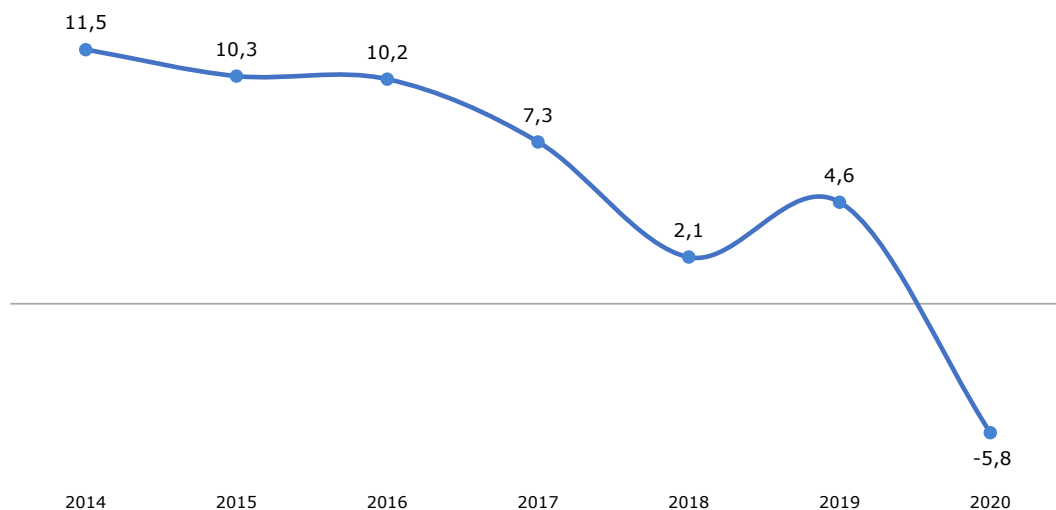


Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.14. En 2018, ce secteur a été l'un des moins dynamiques de l'économie avec une croissance de 1,0% et, en 2019, il a enregistré une contraction de 1,1% car l'activité industrielle a été limitée par la sécheresse survenue dans le pays à cause du phénomène atmosphérique El Niño, ce qui a fait baisser le niveau des cours d'eau et de leurs affluents et a donc réduit la production d'eau potable, un intrant important dans le processus de production de ce secteur. En 2020, l'incidence négative de la pandémie de COVID-19 sur l'économie a entraîné une contraction de 22,0% du PIB du secteur, qui s'est établi à 1 667,38 millions de PAB.

2.15. En 2014, la valeur ajoutée de l'approvisionnement en électricité et en eau a augmenté de 11,5% grâce à la production d'énergie solaire (1,5 GWh) et éolienne (113,2 GWh), qui s'est ajoutée au bouquet énergétique. En 2015, la croissance économique s'est élevée à 10,3% grâce à une augmentation de la production d'énergie hydraulique (1 224,8 GWh) et éolienne (299,0 GWh). En outre, la baisse des prix des dérivés du pétrole (fioul: 44,6%, diesel léger: 38,3%) et du charbon (17,8%) a fait baisser les coûts de production des centrales thermiques.

Graphique 2.6 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel de l'approvisionnement en électricité, en gaz et en eau, 2014-2020



Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.16. En 2016, le secteur a contribué à l'économie avec une croissance de 10,1%. Deux facteurs ont joué un rôle clé dans l'augmentation de la valeur ajoutée de l'approvisionnement en électricité: la baisse des prix du pétrole, qui a fait baisser les coûts marginaux de la production d'électricité de 33,7%, et l'augmentation de la production d'électricité à partir de sources renouvelables (67,2% de la production totale).

2.17. Le PIB a augmenté de 7,3% en 2017, principalement grâce à une consommation d'électricité plus modérée, et de 2,1% en 2018, année au cours de laquelle la première usine de gaz naturel liquéfié (GNL) a été établie et la troisième ligne de transport a commencé à fonctionner.

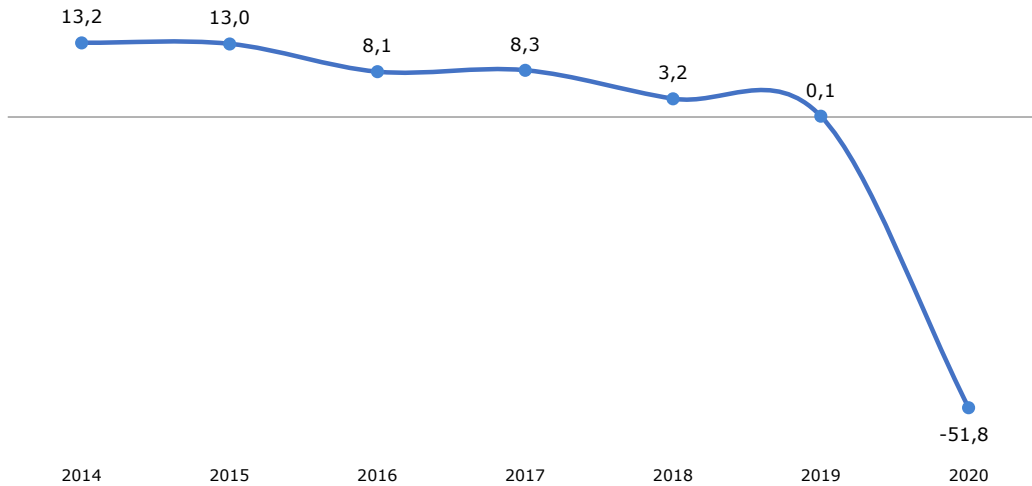
2.18. En 2019, le secteur a progressé de 4,6%. Le chiffre d'affaires au titre de la catégorie des gros clients a augmenté de 70,9% (en particulier au dernier trimestre), ce qui a contribué à l'augmentation de la production.

2.19. En 2020, le PIB a diminué de 5,8% du fait de la baisse du chiffre d'affaires du secteur de l'électricité, principalement dans les secteurs industriel et commercial, malgré l'augmentation enregistrée dans le secteur résidentiel en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19. L'État a octroyé une subvention exceptionnelle à l'électricité pour atténuer l'impact économique de la COVID-19. Il s'agissait d'une réduction mensuelle du tarif de l'électricité de 50% pour les clients consommant jusqu'à 300 kWh et de 30% pour ceux consommant jusqu'à 1 000 kWh, ce qui a impliqué un décaissement de 111,1 millions de PAB pour cette année-là.

Construction

2.20. La construction est l'une des principales activités économiques du pays et représente en moyenne 15,1% du PIB total, qu'il s'agisse de la production marchande ou de la production pour usage final propre, avec un taux de croissance moyen de 7,7% entre 2014 et 2019.

Graphique 2.7 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel de la construction, 2014-2020



Source: Institut national de la statistique et du recensement.

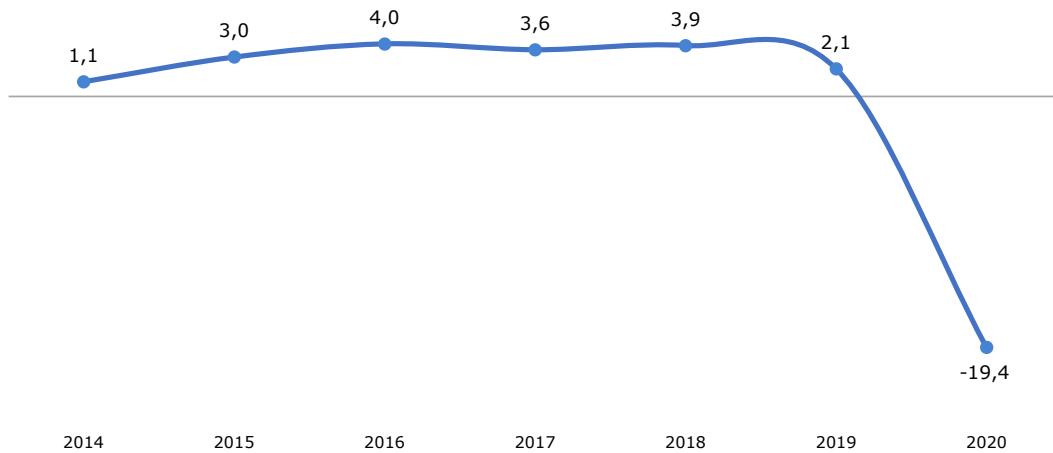
2.21. La construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, comme la construction d'infrastructures publiques, a conduit à une évolution positive du secteur jusqu'en 2019. Avec l'achèvement des grands projets d'infrastructure publique (par exemple l'élargissement du canal de Panama lancé en 2012 et achevé en juin 2016 et la ligne 2 du métro, dont la construction a débuté en 2015 et qui a commencé à fonctionner en avril 2019) et un niveau modéré d'investissement privé en raison d'un nombre trop élevé de logements et de locaux commerciaux non occupés, l'année 2019 a connu la croissance la plus faible de la période 2014-2019.

2.22. Toutefois, en 2020, les mesures de biosécurité mises en place pour atténuer la propagation du virus, y compris la suspension des activités non essentielles telles que la construction, ont entraîné une chute de 51,8% du PIB du secteur. Avant la déclaration de l'état d'urgence, à la fin de mars 2020, les perspectives de croissance du secteur étaient positives en raison d'une augmentation attendue des transactions immobilières.

2.2.3 Secteur des services

Commerce de gros et de détail

2.23. Ce secteur est celui qui contribue le plus au PIB total, avec une part moyenne de 18,1% entre 2014 et 2019, mais sa contribution a tendance à décélérer en raison de l'achèvement de plusieurs travaux d'infrastructure qui ont stimulé la croissance de l'emploi et, par conséquent, la consommation dans les établissements commerciaux; en 2019, il représentait 17,5% du total. Le taux de croissance moyen pour la période a été de 3,0%. Les branches d'activité les plus dynamiques ont été les activités de réparation de véhicules et d'appareils ménagers (6,3%) et le commerce de gros (5,8%); le commerce de détail (4,7%) a été un peu moins dynamique et celui de la zone franche de Colón a diminué (-6,2%).

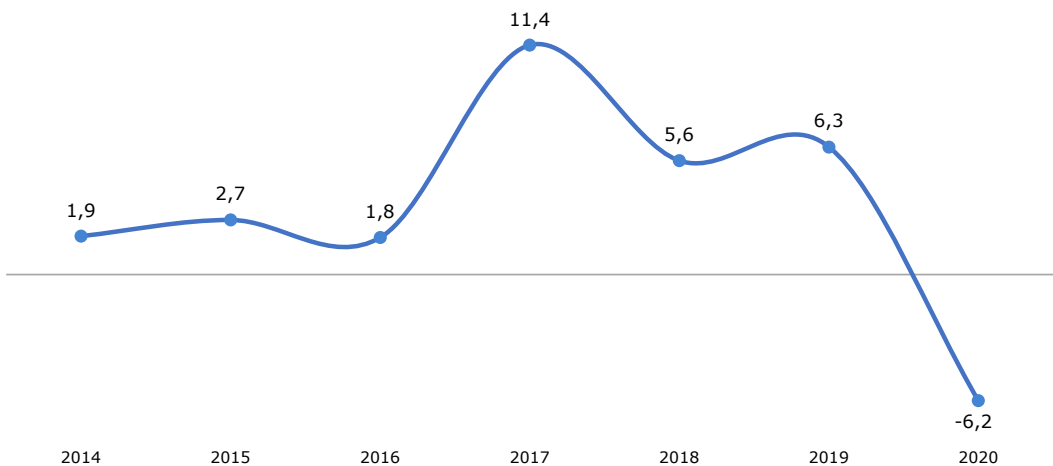
Graphique 2.8 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel du commerce de gros et de détail, 2014-2020

Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.24. En 2020, l'activité a chuté (-19,4%) par suite de la fermeture des locaux commerciaux dédiés à la vente de produits non essentiels (jusqu'au 28 septembre 2020), des mesures de restriction des déplacements prises pour lutter contre la COVID-19 et de la perte des revenus du travail pour une partie de la population. Toutefois, les établissements dédiés à la vente de produits alimentaires et de médicaments ont pu rester ouverts et les ventes en ligne de quincaillerie, les ventes d'accessoires pour véhicules automobiles et les services des ateliers de réparation ont été autorisés.

Transport, stockage et communications

2.25. Les activités de transport, de stockage et de communication ont représenté en moyenne 14,5% du PIB. Cette contribution importante est principalement due à l'élargissement du canal de Panama et à la mise en place de nouvelles écluses, ainsi qu'aux activités connexes dans les ports, qui ont permis de dynamiser les services maritimes et, ces dix dernières années, les services de transport aérien grâce à la connectivité du dénommé "carrefour des Amériques".

Graphique 2.9 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel du transport, du stockage et des communications, 2014-2020

Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.26. Les nouvelles écluses du canal de Panama ont été inaugurées le 26 juin 2016 pour permettre le passage des navires Neopanamax (transport de conteneurs, de vrac, de minerai, de fer et désormais de gaz naturel liquéfié produit aux États-Unis) pour un maximum de 13 000/14 000 EVP. En 2017, les recettes issues des droits de péage ont augmenté de 17,6% grâce au nouvel essor dû à l'élargissement, au retour des services maritimes qui avaient été abandonnés en raison de la

capacité limitée des anciennes écluses et aux nouveaux segments de marché du GPL et du GNL. De même, le tonnage a augmenté de 5,9% en moyenne (2014-2020), les taux les plus élevés ayant été enregistrés à partir de 2017.

2.27. En 2020, l'activité du canal a été encourageante malgré les effets de la pandémie, ce qui s'explique par un regroupement des cargaisons dans le segment du transport par conteneurs, lequel a entraîné une augmentation du volume de fret par navire (2,1%), par une légère reprise de l'industrie maritime et par une augmentation de la demande de pétrole et de produits dérivés, étant donné les conditions du marché et la réouverture des économies.

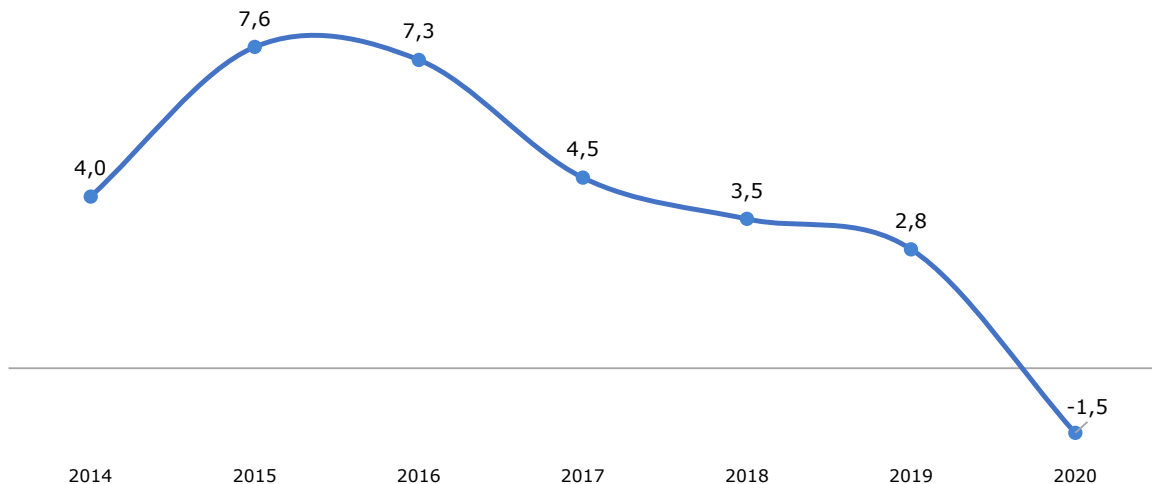
2.28. Plus de 7 millions D'EVP sont manutentionnés chaque année les ports panaméens, ce qui montre le potentiel de ces derniers dans le secteur de la logistique, qui joue un rôle clé dans le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement locale et internationale. Cette activité favorable se distingue au niveau international, ce qui place le Panama parmi les premiers des 10 pays qui contribuent le plus au volume total de fret traité au niveau régional, d'après la CEPALC.

2.29. Avant la pandémie, le secteur du transport aérien enregistrait chaque année une croissance dynamique des activités de l'Aéroport international de Tocumen, par lequel transitaient 15 millions de passagers, trafic et transit compris. Avec l'ouverture de son terminal 2, cet aéroport pourra accueillir jusqu'à 25 millions de passagers par an.

Intermédiation Financière

2.30. L'intermédiation financière est restée stable et s'est développée au fil des ans. Au cours des six dernières années, sa contribution moyenne au PIB a été de 7,5%; des taux de croissance élevés de 7,6% et 7,3% ont été enregistrés en 2015 et 2016, respectivement, et en 2020, le secteur a enregistré un recul de 1,5% du fait de la chute du financement intérieur et extérieur induite par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Bien que les activités de prêts aient été moins dynamiques, le système bancaire a poursuivi activement sa fourniture de services, des mesures ont été mises en œuvre pour le renforcer et les dépôts nationaux et étrangers ont augmenté, ce qui témoigne de la confiance des clients.

Graphique 2.10 Variation en pourcentage du produit intérieur brut réel de l'intermédiation financière, 2014-2020



Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.3 Balance des paiements

2.31. Le **compte courant** de la balance des paiements a été déficitaire entre 2014 et 2019. Ces déficits ont représenté en moyenne 8,1% du produit intérieur brut nominal, la part la plus élevée ayant été enregistrée en 2014 (-13,4% du PIB) et la part la plus faible en 2019 (-5,0% du PIB). Toutefois, en 2020, le solde a été excédentaire (1 233,1 millions de PAB) par suite de l'application des protocoles sanitaires nationaux et internationaux visant à contenir la pandémie, qui ont entraîné une baisse notable des importations de marchandises et de services et des revenus des

investissements de non-résidents dans le pays. S'agissant des années pour lesquelles le solde du compte courant a été négatif, cela s'explique principalement par le déficit des balances des marchandises et des revenus. La balance des services a, quant à elle, toujours été excédentaire, favorisée par les exportations du secteur des transports.

Tableau 2.1 Récapitulatif de la balance des paiements de la République du Panama, 2014-2020

(Millions de balboas)

Détail	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
COMPTE COURANT	-6 679,3	-4 848,3	-4 505,0	-3 681,9	-4 966,9	-3 332,5	1 233,1
MARCHANDISES	-10 823,0	-9 786,4	-9 012,4	-9 821,5	-10 613,7	-9 047,4	-4 107,1
Exportations	14 971,5	12 764,0	11 687,1	12 469,6	13 352,7	13 213,9	10 240,0
Importations	25 794,5	22 550,4	20 699,6	22 291,2	23 966,4	22 261,3	14 347,1
SERVICES	7 847,4	7 857,5	8 081,9	9 307,1	9 553,1	9 550,7	6 396,4
Exportations	12 717,8	12 615,0	12 773,4	13 910,6	14 461,0	14 663,2	9 376,7
Importations	4 870,4	4 757,5	4 691,5	4 603,6	4 908,0	5 112,6	2 980,3
RECETTES	-3 825,9	-2 813,4	-3 470,4	-3 043,0	-3 836,0	-3 804,4	-1 187,5
Exportations	2 166,6	2 081,0	2 260,0	2 489,6	2 551,5	2 444,6	1 608,4
Importations	5 992,5	4 894,4	5 730,3	5 532,6	6 387,5	6 249,0	2 795,9
TRANSFERTS	122,2	-106,0	-104,1	-124,4	-70,2	-31,3	131,2
Reçus	1 027,8	921,4	905,9	903,2	918,6	975,7	749,0
Effectués	905,6	1 027,4	1 010,0	1 027,6	988,8	1 007,0	617,8
COMPTE DE CAPITAL ET COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	5 019,7	6 506,6	7 706,1	5 851,5	6 152,0	4 736,0	-896,7
Capital	24,2	26,9	24,0	25,2	22,7	22,1	11,1
Opérations financières	4 995,5	6 479,7	7 682,0	5 826,3	6 129,4	4 713,9	-907,8
ERREURS ET OMISSIONS	1 659,6	-1 658,3	-3 201,1	-2 169,6	-1 185,1	-1 403,5	-336,3

Source Institut national de la statistique et du recensement.

2.32. La **balance des marchandises** a été déficitaire pendant la période considérée car les importations ont été supérieures aux exportations, bien que les achats à l'étranger aient diminué en valeur au cours de plusieurs années par rapport à l'année précédente (2015: -12,6%, 2016: 8,2%, 2019: -7,1% et 2020: -35,6%). Les importations de marchandises destinées à un usage national (c.a.f.) ont globalement suivi la même tendance et n'ont augmenté qu'en 2014 (5,2%), en 2017 (8,8%) et en 2018 (4,0%), principalement en raison de l'augmentation des importations de biens de consommation et de biens intermédiaires.

2.33. Le comportement des importations de biens de consommation s'explique en grande partie par les bons résultats du secteur des combustibles et des lubrifiants et la performance des prix internationaux de ces produits. De leur côté, les importations totales de biens intermédiaires ont évolué de la même façon que les importations de matériaux de construction, compte tenu de l'importance de ce secteur dans la structure économique du pays. Les importations de biens d'équipement n'ont augmenté qu'en 2014 (1,8%) et 2017 (6,1%), principalement grâce aux importations de biens destinés à la construction.

2.34. S'agissant des importations de la Zone franche de Colón (ZLC), elles ont diminué presque tout au long de la période considérée et n'ont augmenté qu'en 2018 (6,2%). Ces marchandises proviennent principalement de Chine; de Singapour; des États-Unis; du Mexique; du Viet Nam; et de Hong Kong, Chine, entre autres.

2.35. Les exportations de marchandises d'origine nationale ont diminué entre 2014 et 2016, une tendance principalement liée aux exportations de produits de la pêche et de fruits. Elles ont ensuite modérément augmenté pour bondir en 2019 (1 504,3 millions de PAB, soit 124,6% de plus qu'en 2018), lorsqu'ont commencé les exportations de minerais de cuivre et de leurs concentrés. En 2020, elles ont atteint 1 725,5 millions de PAB, le montant le plus élevé jamais enregistré dans le pays, les exportations de minerais de cuivre et de leurs concentrés s'étant chiffrées à 1 065,6 millions de PAB, ce qui représentait 61,8% des exportations nationales totales. Par ailleurs, le secteur de la

banane s'est montré dynamique au cours de certaines années, en particulier en 2019 (29,9% de plus qu'en 2018) du fait de l'augmentation de la production, les exportations de la région occidentale du pays (côté Pacifique) ayant été relancées. Les principales destinations des exportations de marchandises, à l'exclusion des exportations de minerais métalliques, étaient les suivantes: États-Unis, Pays-Bas, Costa Rica, Chine et Inde, entre autres. En 2020, les ventes de minerais de cuivre et de leurs concentrés étaient destinées en particulier à la Chine, à l'Espagne, à l'Allemagne et à la République de Corée.

Tableau 2.2 Récapitulatif de la balance des marchandises de la République du Panama, 2014-2020

(Millions de balboas)

Détail	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Solde	-10 823,0	-9 786,4	-9 012,4	-9 821,5	-10 613,7	-9 047,4	-4 107,1
Exportations nettes	14 971,5	12 764,0	11 687,1	12 469,6	13 352,7	13 213,9	10 240,0
Exportations de marchandises	14 273,5	12 584,7	11 654,6	11 676,0	12 085,6	11 904,1	10 168,8
Nationales	817,2	695,1	634,8	659,9	669,7	1 504,3	1 725,5
Réexportations nationales	208,5	217,8	138,9	154,8	146,2	156,5	174,2
Réexportations de la Zone franche de Colón	12 959,9	11 347,9	10 402,9	10 431,6	10 807,8	9 814,0	7 757,0
Zones industrielles d'exportation	287,9	323,9	478,0	429,6	461,9	429,3	512,1
Ajustements	-1 502,3	-1 241,5	-1 192,0	-1 139,3	-1 140,9	-1 186,5	-818,7
Réparation de marchandises	16,7	16,7	15,0	16,1	16,4	16,4	14,5
Marchandises achetées dans les ports	2 183,6	1 404,1	1 209,5	1 916,8	2 391,5	2 480,0	875,3
Importations nettes	25 794,5	22 550,4	20 699,6	22 291,2	23 966,4	22 261,3	14 347,1
Importations de marchandises	23 858,4	21 942,7	20 560,4	21 411,4	22 557,7	21 070,3	14 711,5
Nationales	12 434,7	11 076,8	10 716,1	11 640,5	12 112,9	11 751,2	7 367,1
Zone franche de Colón (c.a.f.)	11 065,8	10 374,5	9 237,7	9 202,3	9 771,5	8 655,3	6 662,7
Zones industrielles d'exportation	357,9	491,4	606,6	568,6	673,3	663,8	681,6
Ajustements	-753,6	-1 071,5	-1 499,4	-1 476,1	-1 573,1	-1 768,0	-1 304,5
Réparation de marchandises	11,4	8,6	5,8	5,1	5,4	6,6	4,5
Marchandises achetées dans les ports	2 678,3	1 670,6	1 632,7	2 350,8	2 976,4	2 952,4	935,6

Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.36. Les *réexportations de la Zone franche de Colón* ont affiché une baisse généralisée, celles-ci ayant diminué année après année, sauf en 2017 (0,3%) et 2018 (3,6%), tombant d'un record de ventes en 2012 (15 944,8 millions de PAB) à un montant de 7 757,0 millions de PAB en 2020, soit 21,0% de moins qu'en 2019 du fait de la baisse de la demande induite par la situation sanitaire et économique liée à la COVID-19 dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et 51,4% de moins qu'en 2012 car la demande de marchandises a diminué dans plusieurs pays de la région en raison de leur situation économique et le commerce avec d'autres pays a été affecté par les différends commerciaux; l'évolution des régimes d'achat de produits a elle aussi eu une incidence, les pays demandeurs ayant effectués leurs achats auprès des fabricants asiatiques de manière plus directe et avec moins d'intermédiation ces dernières années, ce que fait majoritairement la ZLC. Les principales destinations des réexportations étaient les suivantes: Porto Rico, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, États-Unis, Équateur et Venezuela, entre autres. Les marchandises les plus réexportées incluent les produits chimiques entrant dans la composition des médicaments, les produits pharmaceutiques, les machines et appareils électriques pour la reproduction et le son, les textiles et articles en matières textiles et les chaussures.

2.37. La **balance des services** a affiché des soldes positifs pendant toute la période 2014-2020. Les exportations ont augmenté de 2,9% en moyenne entre 2015 et 2019, la plus forte hausse ayant été enregistré en 2017 (8,9%) grâce à l'augmentation des recettes du canal de Panama (17,0%), dont l'élargissement a été inauguré à la fin de juin 2016, ce qui a augmenté la capacité installée et permis le transit des navires Post-Panamax; les ports se sont aussi distingués par leur croissance. Il convient de souligner que les exportations de fret maritime représentaient en moyenne 30,4% du total entre 2014 et 2020.

Tableau 2.3 Exportations de services de la République du Panama, 2014-2020

(Millions de balboas)

Détail	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL	12 717,8	12 615,0	12 773,4	13 910,6	14 461,0	14 663,2	9 376,7
Services de transport	5 375,7	5 356,1	5 515,9	6 369,7	6 724,9	6 965,8	5 400,9
Transport maritime	3 206,8	3 417,2	3 352,0	3 856,1	4 071,1	4 292,5	4 589,7
Autres	3 206,8	3 417,2	3 352,0	3 856,1	4 071,1	4 292,5	4 589,7
Canal de Panama	2 341,0	2 444,4	2 389,4	2 796,5	2 994,0	3 173,9	3 430,8
Services portuaires	865,8	972,8	962,6	1 059,6	1 077,1	1 118,5	1 158,9
Transport aérien	2 168,9	1 938,9	2 164,0	2 513,6	2 653,8	2 673,4	811,1
Services relatifs aux voyages	3 729,4	3 948,2	4 234,3	4 422,0	4 617,2	4 521,1	1 117,2
Services de communication	339,0	337,5	358,4	347,2	353,6	359,9	343,7
Services d'assurance	120,2	225,7	226,7	262,8	230,4	264,9	205,4
Services financiers	400,3	549,3	520,3	449,1	392,0	380,2	483,8
Services informatiques et d'information	57,1	32,2	30,9	36,2	34,6	34,3	40,7
Redevances et droits de licence	8,3	5,9	3,7	14,1	35,4	12,7	2,7
Autres services fournis aux entreprises	2 549,8	2 008,0	1 765,2	1 878,6	1 948,8	2 000,8	1 725,1
Services culturels, personnels et récréatifs	35,6	44,6	5,1	7,1	6,1	7,4	4,1
Services publics	102,4	107,5	112,9	123,8	117,9	116,1	53,1

Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.38. Le transport aérien représentait 17,3% du total avant la pandémie (2014–2019) grâce à l'augmentation de la capacité des compagnies aériennes nationales, à un accroissement de l'offre de destinations et à une demande de transport de passagers soutenue, mais a diminué en 2020 (69,7% de moins qu'en 2019), l'aviation commerciale internationale ayant été suspendue du 22 mars au 12 octobre 2020 dans le pays en raison des mesures d'endiguement de la COVID-19 appliquées aux niveaux national et international.

2.39. C'est en 2016 que le secteur des voyages a le plus contribué aux exportations totales (33,1%) et ses recettes les plus élevées ont été enregistrées en 2018 (4 617,2 millions de PAB); cependant, en 2020, en raison de la pandémie, les recettes du secteur sont tombées à 1 117,2 millions de PAB (75,3% de moins qu'en 2019). Le secteur des autres services fournis aux entreprises a lui aussi beaucoup contribué aux exportations (15,5% en moyenne entre 2014 et 2020), en particulier les services liés à l'achat et à la vente de marchandises.

2.40. Les importations de services ont atteint leur valeur la plus élevée en 2019, soit 5 112,6 millions de PAB, les services de transport maritime (fret), les services relatifs aux voyages, les autres services fournis aux entreprises et les services de transport aérien ayant représenté une part importante de ces exportations pendant toute la période considérée.

2.41. La **balance des revenus** des facteurs a été déficitaire tout au long de la période 2014-2020 en raison non seulement des rendements de l'investissement direct étranger, tant en bénéfices réinvestis qu'en dividendes et bénéfices non distribués, mais aussi des investissements de portefeuille et des autres investissements. Les recettes obtenues provenaient principalement des autres investissements, notamment des intérêts perçus par les banques titulaires d'une licence générale et internationale.

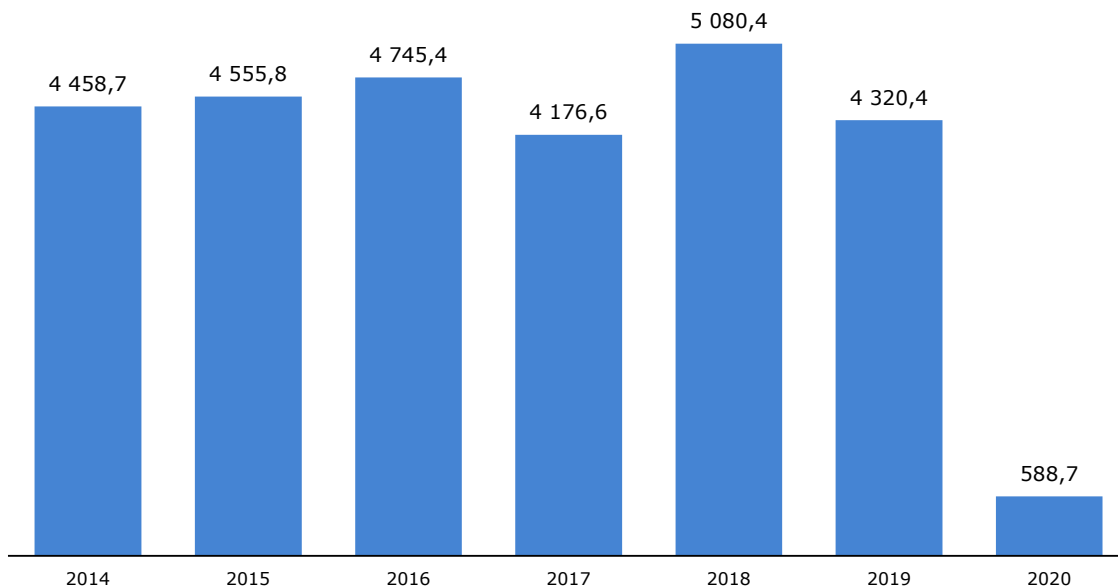
2.42. Le solde net des **transferts courants** a été négatif entre 2015 et 2019 et n'a été positif qu'en 2014 et 2020. Les transferts entrants sont principalement des envois de fonds des travailleurs, qui se sont élevés à 477,5 millions de PAB en moyenne pendant la période considérée. Le montant des transferts sortants a été le plus élevé en 2017 (1 027,6 millions de PAB) et provenait majoritairement de fonds envoyés par les travailleurs à des non-résidents (82,6% du total), alors qu'avant la pandémie (entre 2014 et 2019), le montant annuel moyen était de 820,6 millions de PAB, ce qui

s'expliquait par la présence importante de travailleurs migrants, et les principales destinations des envois de fonds étaient la Colombie, le Nicaragua, la Chine, les États-Unis et la République dominicaine, entre autres; en 2020, les envois de fonds sont tombés à 509,7 millions de PAB, soit 37,9% de moins que l'année précédente, en raison des mesures mises en œuvre pour faire face à la crise sanitaire, parmi lesquelles la suspension des activités économiques et le confinement.

2.43. Le **compte de capital** et le **compte d'opérations financières** ont continué d'afficher un solde positif pendant la période 2014-2019, ce qui a permis de financer le déficit du compte courant. Le compte a été principalement alimenté par l'investissement étranger direct. En 2020 seulement, en raison de la situation liée à la pandémie, le compte d'opérations financières a affiché un solde négatif (-907,8 millions de PAB).

2.44. L'**investissement étranger direct (IED)** s'est élevé à 4 556,2 millions de PAB en moyenne entre 2014 et 2019, ce qui représentait en moyenne 7,8% du PIB, le Panama ayant ainsi été l'un des pays de la région qui a attiré le plus d'investissements. En 2020, l'IED s'est élevé à seulement 588,7 millions de PAB, soit une baisse de 86,4% ou 3 731,7 millions de PAB, en raison de l'effondrement général des flux d'IED au niveau mondial et en particulier en Amérique latine.

Graphique 2.11 Investissement étranger direct en République du Panama, 2014-2020



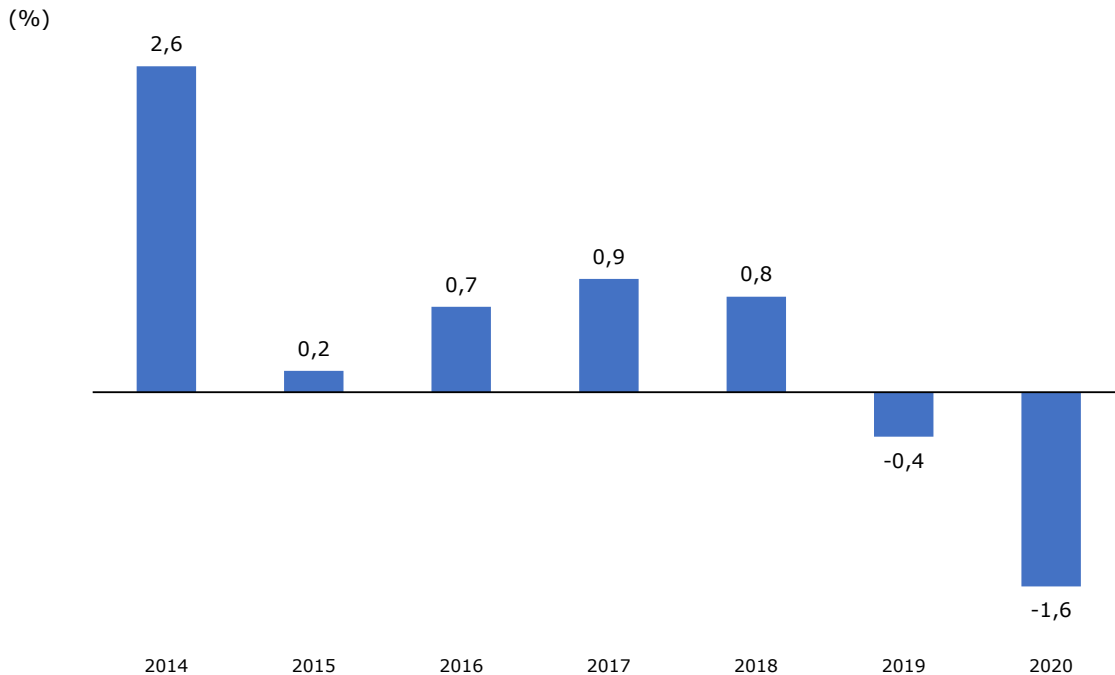
Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.45. En termes de composition, avant la pandémie (2014-2019), le réinvestissement des bénéficiaires était la composante majoritaire de l'IED (50,6% du total en moyenne), suivi des autres investissements (42,8%) et des actions et autres participations au capital (6,6%). En 2020, l'IED était principalement composé des autres investissements, c'est-à-dire les financements ou les prêts des sociétés mères aux filiales établies sur le territoire national, qui se sont élevés à 1 478,4 millions de PAB, les autres composantes s'étant caractérisées par un désinvestissement.

2.46. Les secteurs qui ont attiré le plus de flux d'investissement entre 2014 et 2019 (dernière année pour laquelle on dispose de données ventilées par secteur) étaient les suivants: commerce de gros et de détail, industries extractives, activités financières et d'assurance, transports, stockage et courrier et industries manufacturières. Les principaux pays de provenance de l'IED étaient le Canada, les États-Unis, la Colombie et l'Équateur.

2.4 Inflation

2.47. Le niveau des prix nationaux en zone urbaine, mesuré par la variation cumulée de l'indice des prix à la consommation (IPC), a affiché une tendance à la baisse ces dernières années. La moyenne des variations au cours de la période considérée était de 0,46%.

Graphique 2.12 Variation en pourcentage du niveau des prix nationaux en zone urbaine, 2014-2020

Source: Institut national de la statistique et du recensement.

2.48. Entre 2015 et 2018, le taux de variation n'a pas dépassé 1,0%, après avoir atteint 2,6% en 2014. En 2019, le niveau des prix a diminué de 0,4%, par rapport à 2018, une première depuis que cet indicateur est relevé dans le pays par l'Institut national de la statistique et du recensement (INEC). En 2020, la baisse a été encore plus importante, soit 1,6%, compte tenu des restrictions en matière de déplacement imposées à la population, de l'arrêt de certaines activités économiques, tant au niveau national qu'au niveau international, des restrictions au commerce international et de l'évolution des prix des produits de base du fait de la pandémie de COVID-19, qui a été détectée dans le pays en mars 2020; tout cela a généré de l'incertitude et des inquiétudes au sein de la population, ce qui a eu une incidence sur l'offre et la demande de marchandises et de services, et donc sur les prix.

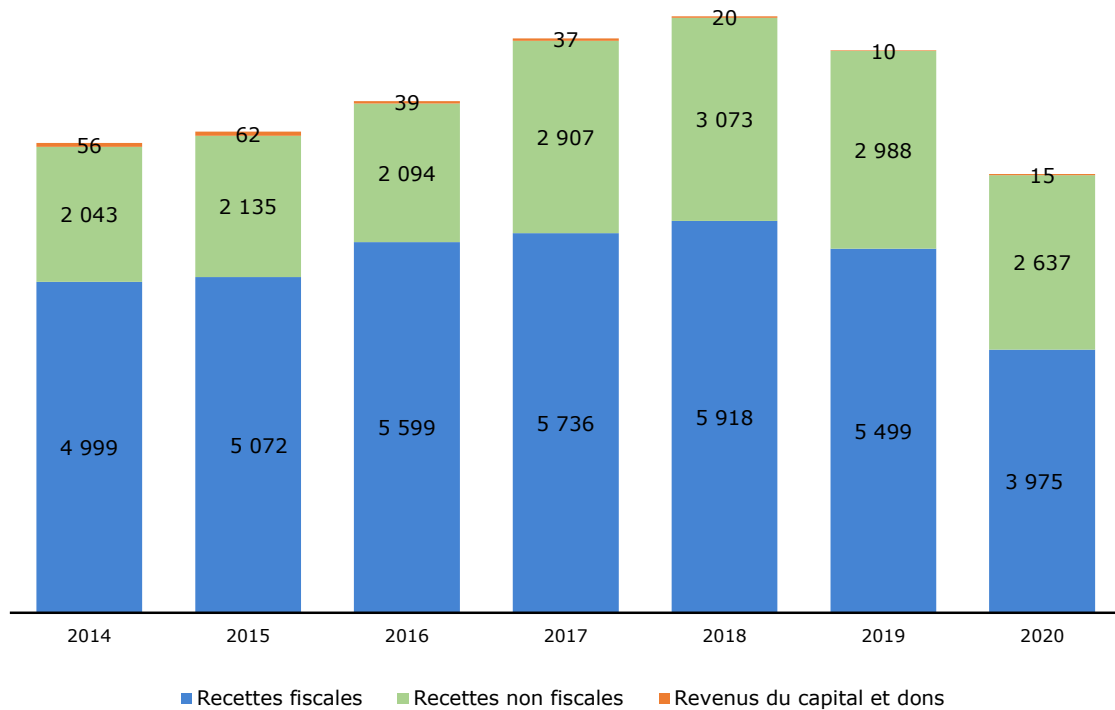
2.5 Situation budgétaire

2.5.1 Recettes du gouvernement central

2.49. Pendant la période 2014-2018, les recettes du gouvernement central ont augmenté de 5,8% en moyenne. Les recettes fiscales ont augmenté en moyenne de 4,1%, principalement grâce à l'augmentation des impôts directs (4,9% en moyenne); les recettes non fiscales ont augmenté de 10,5% en moyenne, avec un pic en 2017 (38,9%), grâce aux apports du canal de Panama générés par l'élargissement de cette voie interocéanique. En revanche, en 2019, les recettes ont diminué (5,6%) et étaient inférieures au montant inscrit au budget depuis le début de l'année, sous l'influence de facteurs comme le fait qu'il s'agissait d'une année électorale.

Graphique 2.13 Recettes du gouvernement central, par type 2014-2020

(Millions de balboas)



Source: Ministère de l'économie et des finances.

2.50. En 2020, les mesures appliquées pour lutter contre la propagation de la COVID-19 au Panama et dans le reste du monde ont impliqué des mesures d'isolement physique et de quarantaine, ce qui a affecté l'économie, l'emploi et les recettes fiscales. En outre, l'État a offert des reports de paiement des impôts pour aider les contribuables. En 2020, il a recouvré 6 627,1 millions de PAB, soit 22% ou 1 869,5 millions de PAB de moins que l'année précédente. Cette diminution concernait tant les recettes fiscales (27,7%) que les recettes non fiscales (11,7% de moins).

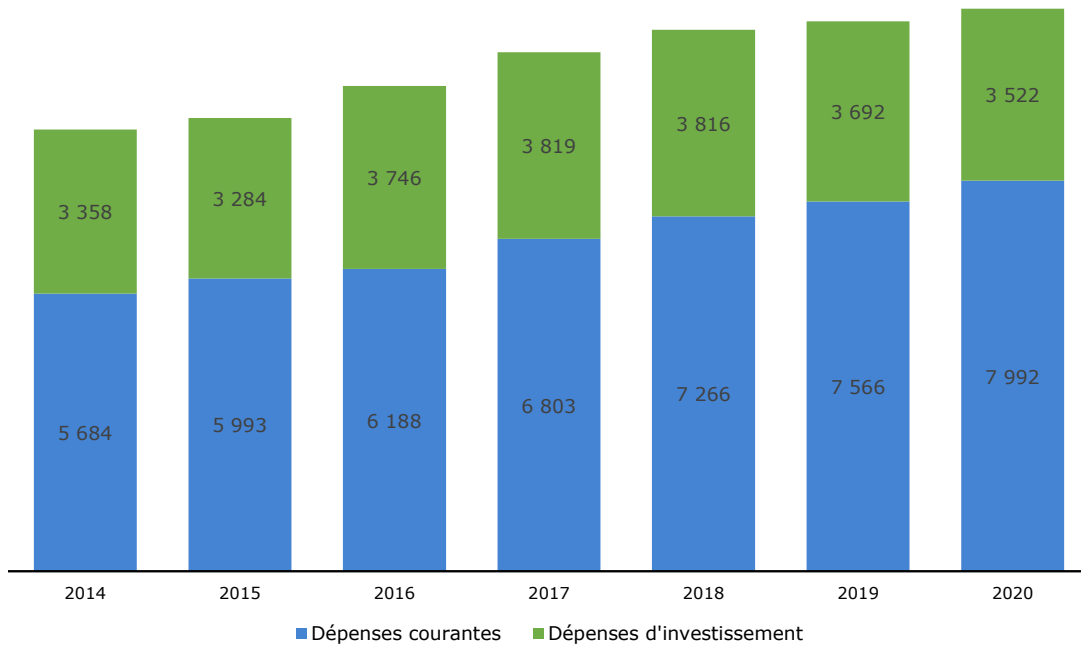
2.5.2 Dépenses du gouvernement central

2.51. Les dépenses du gouvernement central ont augmenté de 5,2% en moyenne pendant la période 2014-2018. En 2019, elles ont augmenté dans une moindre mesure (1,6%) en raison des mesures prises par les pouvoirs publics pour maîtriser les dépenses, comme la plan "Austeridad con eficiencia" (Austérité et efficacité).

2.52. En 2020, l'État a mis en œuvre une politique anticyclique qui a consisté à maintenir le budget initial tout en réaffectant des ressources au secteur de la santé et en soutenant économiquement les personnes affectées par la pandémie. Les dépenses se sont élevées à 11 513,4 millions de PAB, soit 2,3% ou 255,2 millions de PAB de plus. Les dépenses courantes ont augmenté (5,6%), tandis que les dépenses d'investissement ont diminué (4,6%).

Graphique 2.14 Dépenses du gouvernement central, par type 2014-2020

(Millions de balboas)



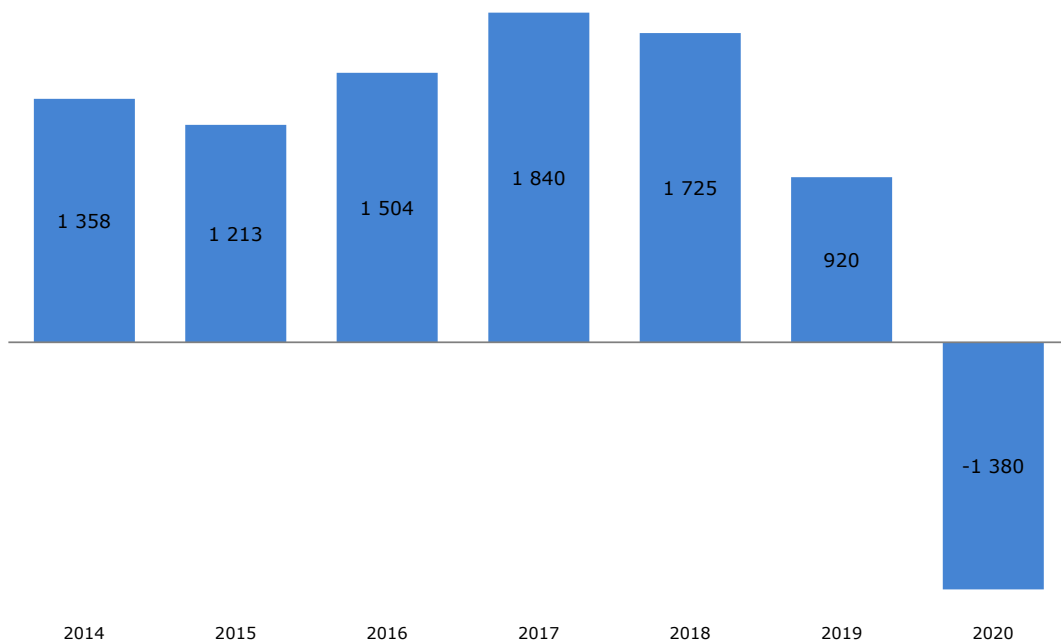
Source: Ministère de l'économie et des finances.

2.5.3 Épargne courante du gouvernement central

2.53. L'épargne courante du gouvernement central a été réduite en 2018 et 2019. En 2020, avec la pandémie, la différence entre les recettes et les dépenses courantes était de -1 379,9 millions de PAB, ce qui signifie qu'il n'a pas été possible de financer l'investissement par ce biais et qu'un autre mode de financement a été nécessaire pour couvrir la totalité des investissements et une partie des opérations.

Graphique 2.15 Épargne courante du gouvernement central, 2014-2020

(Millions de balboas)



Source: Ministère de l'économie et des finances.

2.6 Difficultés liées à la COVID-19

2.6.1 Stratégie financière 2020

2.54. Au début de 2020, le gouvernement avait une stratégie financière qui prévoyait les ressources nécessaires pour financer le budget général de l'État, conformément à la limite fixée par la Loi sur la responsabilité sociale budgétaire (LRSF). La pandémie a obligé le gouvernement à élaborer une deuxième stratégie impliquant de restructurer le budget national qui avait été envisagé au départ et de trouver des ressources extérieures.

2.55. Premièrement, grâce à une **restructuration dynamique du budget**, 2 000 millions de PAB ont été redirigés vers les institutions publiques qui avaient besoin de lutter contre la crise sanitaire, en particulier le secteur de la santé et le Plan "Panama solidaire", ce dernier étant destiné à couvrir les besoins fondamentaux des Panaméens affectés par la pandémie.

Graphique 2.16 Stratégies financières élaborées en 2020 et leurs résultats

Avant la COVID 19	Après la COVID 19	
Stratégie initiale	Deuxième stratégie	Résultats
<p>Au début de 2020, le gouvernement avait une stratégie financière destinée à obtenir les fonds requis pour financer le budget général de l'État.</p> <p>Selon cette stratégie, il fallait 2 213,7 millions de PAB pour couvrir le déficit budgétaire de l'année et 1 730,0 millions de PAB pour couvrir les amortissements.</p> <p>Cette stratégie permettrait d'atteindre le ratio déficit fiscal/PIB établi dans la LRSF.</p>	<p>Une retenue budgétaire de 2 000 millions de PAB a été effectuée à partir de mars pour faire face aux besoins du système de santé et fournir des ressources aux personnes les plus vulnérables, selon la stratégie de relance économique.</p> <p>La stratégie financière visant à lutter contre la COVID 19 a impliqué deux négociations simultanées avec les organismes multilatéraux de financement et les marchés financiers.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des négociations pour financer le déficit budgétaire face à la chute des recettes courantes et pouvoir maintenir le budget initial. 2. Des négociations et d'autres mesures pour apporter des ressources additionnelles aux programmes de financement destinés aux micro, petites et moyennes entreprises, financer les programmes de réouverture économique et maintenir la liquidité du système bancaire panaméen. <p>Modifier la limite fixée dans la LRSF compte tenu de la baisse attendue du PIB pour la faire passer de 3,5% à 9,0%/10,5% du PIB, soit 2 442 millions de PAB, en 2020.</p>	<p>Restructuration dynamique du budget</p> <p>Application d'une politique anticyclique en trouvant des ressources extérieures</p> <p>Maintien des programmes de subventions en faveur des personnes, des ménages et de la CSS à hauteur de 1 651,1 millions de PAB</p> <p>Transfert de ressources additionnelles au MINSa et à la CSS pour faire face aux dépenses liées à la pandémie</p> <p>Fourniture de ressources aux familles ou aux personnes affectées par la pandémie dans le cadre du Plan "Panama solidaire"</p> <p>Maintien du niveau de dépenses dans l'économie pour ne pas aggraver aussi la baisse du PIB</p> <p>Respect de la nouvelle limite fixée par la Loi sur la responsabilité sociale budgétaire</p>

Source: Ministère de l'économie et des finances.

2.56. Deuxièmement, des négociations ont été menées avec des organismes multilatéraux de financement et des marchés financiers pour:

- **soutenir l'exercice budgétaire et contribuer au financement du déficit public**, qui a résulté de la baisse des recettes courantes. Avec l'émission d'obligations en avril (2 500 millions de PAB), le budget initial était presque financé (il manquait moins de 300,0 millions de PAB), mais en raison de la pandémie, les recettes ont été très loin de ce qui était prévu au budget. Les prêts ont permis de maintenir le budget initial, ce qui a donné lieu à une politique anticyclique et permis de poursuivre les versements au titre des transferts sociaux, des subventions, des salaires et de certains services, afin de contrebalancer la baisse des dépenses et de ne pas aggraver aussi la chute du PIB.
- **Renforcer la capacité du système bancaire** d'octroyer des prêts et contribuer au renforcement des chaînes de paiement de l'économie. Un montant de 1 300 millions de PAB a été injecté, dont 800 millions de PAB gérés par le Ministère de l'économie et des finances et 500 millions de PAB gérés par la Banque nationale du Panama (BNP).

Tableau 2.4 Financement destiné à renforcer la capacité du système bancaire

Institution ayant géré les fonds	Montant	Source
Ministère de l'économie et des finances	300 millions de PAB	Banque interaméricaine de développement (BID)
Banque nationale du Panama	500 millions de PAB	Fonds monétaire international (FMI)
	500 millions de PAB	Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) de la Banque mondiale

Source: Ministère de l'économie et des finances.

2.57. Les contributions du MEF incluait les suivantes:

- i. Emprunts auprès de la BID pour un montant de 300 millions de PAB en vue d'accorder des crédits aux MPME et au secteur agricole par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire administré par la BNP (Programme global de crédit pour la défense du tissu productif et de l'emploi).
- ii. Mise en place d'une facilité de décaissement rapide avec le FMI pour un montant de 500 millions de PAB en vue de fournir des liquidités aux banques et d'agir comme banque de second rang, là aussi par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire administré par la BNP (Fonds spécial de soutien au système bancaire du Panama).

2.58. Les **contributions de la BNP** incluait l'obtention de 500 millions de PAB auprès de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) de la Banque mondiale. Ces ressources ont servi à alimenter le Fonds spécial de soutien au système bancaire du Panama.

2.59. En outre, il a fallu modifier les limites fixées dans la LRSF, qui n'auraient pas donné de marge de manœuvre au gouvernement pour faire face à la pandémie. Pour 2020, la limite applicable au ratio déficit du secteur public non financier/PIB se situait entre 9,0% et 10,5% et avait été respectée à la fin de l'année. Pour les années suivantes, cette limite sera progressivement abaissée jusqu'à 1,5% à partir de 2025.

2.6.2 Stratégie en matière de santé

Le Ministère de la santé (MINSa) et la gestion de la pandémie de COVID-19

2.60. Depuis le 11 mars 2020, date à laquelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, le gouvernement national de la République du Panama, guidé par les normes nationales édictées par l'autorité responsable des questions sanitaires, à savoir le Ministère de la santé (MINSa), a élaboré et mis en œuvre, dans le cadre de sa stratégie contingente, une réponse intégrée et complète au moyen d'un ensemble de mesures destinées à protéger la population, à réduire son exposition au risque et à garantir la sécurité et la fiabilité de l'offre de services.

2.61. Ainsi, afin de maîtriser et d'atténuer les effets de la pandémie mondiale de COVID-19 au Panama, le gouvernement national, par l'intermédiaire du Ministère de la santé, a mis en œuvre un ensemble de mesures, notamment un changement de modèle de gestion pour passer d'un modèle axé sur la maladie en mettant l'accent sur la réparation des dommages à un modèle préventif axé sur les personnes et sur la traçabilité du virus au niveau communautaire, en identifiant les cas, en les isolant et en rompant la chaîne de transmissibilité.

2.62. Ce changement de modèle est accompagné par l'élaboration d'une stratégie sanitaire reposant sur les sept piliers suivants: i) promotion, prévention et communication en matière de santé; ii) traçabilité; iii) traitement; iv) isolement et distanciation physique; v) capacité d'accueil; vi) retour progressif et asymétrique à la normale; et vii) services sociaux.

2.63. Dans la mise en œuvre de la réponse, le *premier pilier* a facilité la coordination entre 36 institutions publiques et privées pour prévenir la transmission du virus, en partenariat avec le Conseil des recteurs, la Faculté de médecine de l'Université du Panama, les clubs civiques et les communautés religieuses, et l'Association des municipalités du Panama (AMUPA), entre autres. Il a aussi joué un rôle clé dans la communication effective grâce à la distribution de documents d'information dans les communautés (tracts, dépliants, affiches, autocollants et brochures) (environ 765 450 en 2020 et 137 100 en 2021).

2.64. En outre, il a contribué à l'intégration de trois groupes consultatifs de soutien dans le processus de prise de décisions, à savoir: le Conseil consultatif, le Conseil des anciens ministres de la santé et les sociétés médicales spécialisés. Parallèlement à cela, la Stratégie PANAVAC-19 a été élaborée et a permis, dans le cadre du programme continu de vaccination connexe, d'atteindre un taux de vaccination de 78% de la population vaccinable en octobre 2021, grâce à l'utilisation de la technologie et de l'intelligence artificielle.

2.65. La traçabilité, qui fait l'objet du *deuxième pilier*, a été essentielle car elle a permis de contenir la transmission du virus et de réduire l'apparition de nouveaux cas de COVID-19 grâce à des mesures de détection, de localisation et d'isolement, ainsi qu'à la mise en œuvre de tests rapides pour un diagnostic en temps voulu et à l'échantillonnage par balayage pour détecter les cas positifs asymptomatiques. Pour ce faire, 304 équipes unifiées de traçabilité et 298 équipes d'intervention ont été mises en place dans le cadre de la surveillance épidémiologique, ainsi qu'un contrôle aux points d'entrée et dans les centres de santé du pays, lequel a été renforcé par l'installation du Réseau communautaire des centres de contrôle et de traçabilité (COCYTC), qui regroupe 1 centre national, 15 centres régionaux, 61 centres de district, 103 centres locaux et 2 093 centres communautaires, tout en reconnaissant la Force opérationnelle mixte (FTC), les organisations communautaires, les gouvernements locaux et la société civile organisée, parmi les acteurs concernés.

2.66. Pour renforcer ces mesures, le *troisième pilier* relatif au traitement a été essentiel car il a permis d'offrir un premier niveau de service en réalisant 115 000 visites à domicile et en livrant directement à la population les kits "Protégez Panama" (71 892 en 2020 et 167 498 en 2021), ainsi qu'un deuxième et un troisième niveaux de service en fournissant des guides inter-hospitaliers actualisés pour le traitement de la COVID-19. Dans le cadre de ce même pilier de la stratégie, le MINSA a pris des mesures pour atténuer les effets de la pandémie sur la santé mentale de la communauté grâce à une assistance téléphonique qui a traité 45 000 appels sur la ligne 169 de l'Institut national de la santé mentale (ISAM), parmi de nombreuses autres interventions.

2.67. Afin de préserver l'intégrité de la population, le MINSA, au titre du *quatrième pilier* axé sur l'isolement et la distanciation physique, a mis à disposition 28 auberges (2 071 lits) – actuellement 1 auberge (36 lits) –, qui ont accueilli 2 597 personnes, et 11 hôtels hospitaliers (1 217 lits) – actuellement 3 hôtels hospitaliers (405 lits) –, qui ont accueilli 17 848 personnes. Par ailleurs, pour assurer le contrôle de la mobilité et le respect des mesures de biosécurité, près de 7 462 opérations ont été menées avec de la FTC et 5 points de contrôle et 7 barrages sanitaires ont été mis en place sur des sites stratégiques.

2.68. Pour préserver la santé des personnes déjà contaminées, la capacité d'accueil des hôpitaux a été renforcée au titre du *cinquième pilier*, cette capacité étant passée de 305 lits en janvier 2020 à 747 lits en septembre 2021 dans les unités de soins intensifs/de soins intermédiaires/de soins respiratoires spécialisés, soit une augmentation de 245%, et de 4 561 lits à 5 768 lits dans les salles de soins généraux, soit une augmentation de 26%. Les ressources humaines disponibles (médecins et infirmières) ont également augmenté de 35% et ont apporté leur aide dans les régions prioritaires où vivent des communautés autochtones et dans les provinces de Darién, de Bocas del Toro, de Colón et de l'ouest du Panama, du personnel ayant été recruté pour faire face à la COVID-19.

2.69. Pour se préparer à une nouvelle réalité dans un scénario endémique quant à la COVID-19, le *sixième pilier* a permis un retour progressif et asymétrique à la normale, qui a commencé avec l'ouverture des différents secteurs économiques, accompagnée d'une formation et d'une surveillance du respect des mesures de biosécurité et des réglementations sanitaires, et qui s'est poursuivi, tout de suite après, avec l'ouverture des vols commerciaux et la surveillance épidémiologique dans les ports, l'activation du centre de régulation des urgences, y compris médicales, pour la coordination inter-hospitalière, avec la mise en place du filtrage des appels téléphoniques pour désengorger les urgences et les salles de consultation.

2.70. En outre, la mise en œuvre du Programme de télésanté dans 30 établissements de santé de 11 régions de santé a permis de fournir des soins à 10 157 patients au total, de réaliser 7 585 consultations dans le cadre du travail social sur des questions de santé mentale dans les hôtels hospitaliers de l'ensemble du pays et de traiter près de 18 215 ordonnances numériques.

2.71. Le *septième pilier* est axé sur les services sociaux et la stratégie socioéconomique du gouvernement central, au moyen de politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités.

3 ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

3.1 Système commercial multilatéral

3.1. En tant que Membre à part entière de l'OMC, le Panama est attaché au système commercial multilatéral et donne suite aux accords généraux que l'Organisation élabore dans divers domaines et qui permettent au commerce de se dérouler de manière équilibrée, en tenant compte des différents niveaux de développement et en garantissant l'application d'un traitement spécial et différencié.

3.2. L'OMC est une enceinte mondiale dans laquelle les Membres discutent et établissent des lignes directrices générales pour tenter de réglementer le commerce mondial et offre aussi une plate-forme pour régler les différends qui surviennent entre les Membres et qui affectent leurs échanges. Le Panama est un pays en développement, mais il est fortement tributaire du commerce international et son économie repose sur les services.

Participation aux négociations en cours

3.3. Depuis 2014, l'OMC mène des négociations dans le cadre desquelles le Panama partage divers objectifs et intérêts, et le pays a participé à l'élaboration de plusieurs propositions en vue de disposer d'instruments conformes à sa législation qui lui permettraient d'échanger de manière fluide et transparente avec ses partenaires commerciaux.

3.4. À cet égard, et conformément au mandat établi à la Conférence ministérielle de Buenos Aires en 2017, le Panama fait partie intégrante des négociations visant à établir des disciplines sur les subventions à la pêche et a présenté un projet d'accord à ce sujet pour négociation par les Membres qui reflète sa position commune avec le groupe des 6LATS (Argentine, Uruguay, Costa Rica, Colombie, Pérou et Panama). Il s'agit de l'un des documents proposés pour les négociations, étant donné qu'il n'existe pas de texte de base pour l'accord en question et que les propositions sont examinées par thème. Un résultat devrait être obtenu à la douzième Conférence ministérielle en 2021.

3.5. Dans le cadre de l'OMC, plusieurs initiatives ont également été prises pour avancer sur certaines questions au motif que le temps qui s'est écoulé a entraîné une stagnation et, pour promouvoir leurs accords, certains Membres ont présenté des propositions dont certaines ont été soutenues par une masse critique considérable; notre pays a donc jugé nécessaire de participer aux discussions pour défendre ses intérêts. À cet égard, nous pouvons mentionner les négociations menées en vue de conclure un accord sur le commerce des services (ACS), une initiative plurilatérale visant à améliorer et à développer ce type de commerce. Ces négociations portaient sur des secteurs tels que les suivants: services financiers, services liés aux TIC (y compris les télécommunications et le commerce électronique), transport maritime, transport aérien, services de distribution concurrentiels, énergie, services professionnels, admission temporaire des hommes et femmes d'affaires et marchés publics. Les 23 parties qui négociaient l'ACS à l'origine représentaient 70% du commerce mondial des services; il s'agit des suivantes: Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, États-Unis, Hong Kong, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, République de Corée, Suisse, Taipei chinois, Turquie et Union européenne (représentant ses 28 États membres). Enfin, la Chine et l'Uruguay ont souhaité s'associer aux discussions. Les négociations formelles sur l'ACS ont commencé au début de 2013 mais, à partir de 2016, elles ont été suspendues en raison de l'impossibilité de parvenir à un consensus dans des domaines très sensibles pour les participants.

3.6. En outre, le Panama a souscrit à certaines déclarations fondées sur des initiatives conjointes qui visent à établir l'importance du fait que l'OMC se prononce sur certains sujets qui peuvent avoir des effets directs ou indirects sur le commerce, à savoir:

- Groupe informel pour la négociation d'un accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement: notre pays s'est aujourd'hui retiré de ces négociations car il considère que ses objectifs se sont éloignés du mandat initial.

- Groupe de travail informel sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME): notre pays s'est aujourd'hui retiré de ces négociations car il considère que ses objectifs se sont éloignés du mandat initial.
- Groupe de travail informel sur le commerce électronique: le Panama participe en qualité d'observateur.
- Groupe de travail informel sur la réglementation intérieure dans le domaine des services: notre pays s'est aujourd'hui retiré de ces négociations car il considère que ses objectifs se sont éloignés du mandat initial.
- Groupe de travail informel sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes: le Panama participe en tant que membre à part entière.

3.7. Il est important de noter que, le 12 août 2020, l'OMC a distribué à tous les Membres la notification dans laquelle le Panama indiquait son intention de supprimer les contingents pour le lait liquide, le lait évaporé et le lait concentré. À compter de cette date, les Membres ayant un droit de négociateur primitif ou de principal fournisseur ou un intérêt substantiel disposaient de 90 jours pour demander des consultations et/ou des négociations au Panama.

3.8. Pendant cette période, le Costa Rica, le Mexique et l'Union européenne ont manifesté un intérêt, mais le processus de négociation n'a été engagé qu'au début de 2021 avec le Mexique et l'Union européenne, avec lesquels aucun accord n'a encore été trouvé.

3.9. Les négociations sont actuellement suspendues, les parties étant en train de mener les consultations nécessaires afin de déterminer une compensation équitable pour toutes.

3.2 Mécanisme de règlement des différends

3.10. Le Panama a trouvé dans le mécanisme de règlement des différends de l'OMC un système approprié et impartial pour faire entendre ses préoccupations et régler ses différends commerciaux avec d'autres Membres, avec la garantie que les décisions rendues dans le cadre de ce mécanisme visent avant tout à assurer la sécurité juridique des relations commerciales et le respect des engagements pris par les Membres.

3.11. Pendant la période considérée, le Panama s'est acquitté de ses obligations au titre des règles énoncées dans les accords régissant le système commercial multilatéral de l'OMC et a participé de bonne foi aux processus de règlement des différends de l'Organisation, à savoir en tant que plaignant dans deux différends, en tant que défendeur dans un différend et en tant que tierce partie dans trois différends.

3.12. Le Panama s'est porté coauteur des déclarations faites par les Membres au sujet des réformes possibles du mécanisme de règlement des différends et soutient ces déclarations, qui visent à renforcer ce pilier essentiel de l'OMC, et il considère qu'il est prioritaire de trouver des solutions pour réactiver les fonctions de l'Organe d'appel.

3.3 Accords commerciaux

Accords en vigueur

3.13. Depuis le dernier examen de sa politique commerciale, le Panama est parvenu à faire entrer en vigueur cinq accords de libre-échange conclus avec l'Association européenne de libre-échange, les États-Unis du Mexique, l'État d'Israël, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord et la République de Corée, ainsi qu'un accord de portée partielle conclu avec la Trinité-et-Tobago.

3.14. Ce programme commercial bilatéral et régional suivi par le Panama constitue un complément essentiel de la stratégie d'intégration du pays dans le commerce international, qui consolide, élargit et renforce les avantages commerciaux découlant des négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide de l'OMC.

- **Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et l'Association européenne de libre-échange (AELE)**: cet accord est entré en vigueur le 29 août 2014 en vertu de la Loi n° 4 du 7 avril 2014. Il complète la politique nationale de rapprochement avec l'Union européenne, le but étant d'élargir et de diversifier les exportations panaméennes de marchandises et de services.
- **Accord de libre-échange entre le Panama et les États-Unis du Mexique**: cet accord est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015 en vertu de la Loi n° 33 du 17 novembre 2014; il énonce des règles juridiques visant à stimuler les investissements et les services et à renforcer les échanges de marchandises.
- **Accord de portée partielle entre le Panama et la Trinité-et-Tobago**: cet accord est entré en vigueur le 4 juillet 2016 en vertu de la Loi n° 7 du 20 mars 2015. Il a permis d'approfondir les relations de notre pays avec la Communauté des États des Caraïbes, ce qui présente un grand intérêt pour le secteur privé panaméen.
- **Accord de libre-échange entre le Panama et l'État d'Israël**: cet accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 en vertu de la Loi n° 105 du 31 octobre 2019 et a élargi les possibilités commerciales pour nos produits traditionnels au Moyen-Orient, tout en offrant un accès préférentiel immédiat pour divers produits agricoles et agro-industriels traditionnels.
- **Accord d'association entre l'Amérique centrale et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**: cet accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 en vertu de la Loi n° 103 du 31 octobre 2019. Il résulte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), ou BREXIT; il s'agit d'une réplique technique de notre accord d'association avec l'Union européenne, avec toutefois quelques ajustements nécessaires. Des possibilités intéressantes ont été créées pour le commerce des services, notamment un meilleur accès aux marchés pour les fournisseurs panaméens de services, en particulier dans les secteurs financier, des télécommunications, de la distribution et du tourisme, entre autres.
- **Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et la République de Corée**: cet accord est entré en vigueur le 1^{er} mars 2021 en vertu de la Loi n° 182 du 19 novembre 2020. Dans le cadre de cet accord, le Panama a pour principal objectif de développer l'offre exportable pour les produits agricoles, les produits agro-industriels et les produits de la mer et de créer des avantages dans les secteurs de services, en particulier les services financiers, logistiques et maritimes, ainsi que d'attirer les investissements et de mettre en place des mécanismes de coopération.

4 INSTRUMENTS DE POLITIQUE COMMERCIALE

4.1 Droits de douane

4.1. Le Panama accorde le traitement NPF à tous ses partenaires commerciaux. Il a également consolidé l'ensemble de ses lignes tarifaires, ce qui donne plus de prévisibilité à son régime commercial.

4.2. En 2013, en vertu de la Loi n° 26 du 17 avril 2013, le gouvernement de la République du Panama a mis en œuvre une réforme structurelle de son Tarif douanier national en vue d'intégrer progressivement son économie avec le reste de l'Amérique centrale, ainsi que d'élargir son marché, de promouvoir l'investissement et la production et le commerce de marchandises et de services, d'élever les niveaux de vie et le taux d'emploi de sa population et, d'une manière générale, de favoriser le développement et l'unité économique de l'Amérique centrale.

4.3. En 2021, le Tarif douanier de la République du Panama contient 9 374 lignes tarifaires au niveau des sous-positions à 10 chiffres. Tous les droits de douane à l'importation sont des droits *ad valorem* et la base d'imposition c.a.f. s'applique pour taxer les marchandises importées. Le nombre de lignes tarifaires a augmenté depuis le dernier examen de la politique commerciale de la République du Panama en raison des changements apportés au Système harmonisé de classification des marchandises.

4.4. Pendant la période considérée, la moyenne des droits du Panama a beaucoup changé, la grande majorité des lignes tarifaires étant assujetties à un droit de 0%, soit 45,5% du tarif douanier à l'importation. Au total, 9,8% des lignes tarifaires sont assujetties à un droit d'importation compris entre 1% et 5%, 22,1% des lignes, à droit compris entre 5% et 10%, 20,2% des lignes, à un droit de 15%, et 2,1% des lignes, à un droit supérieur à 20%; 0,3% des droits appliqués sont des droits spécifiques.

4.2 Procédures douanières

4.5. Un outil interactif relatif au Tarif douanier national a été élaboré et mis en œuvre au dernier trimestre de 2020; il permet de consulter rapidement différentes variables pour les plus de 9 000 lignes tarifaires, comme les tarifs préférentiels négociés avec chaque partenaire commercial, les permis et licences des organes compétents de l'État et les décisions et résolutions concernant les produits, entre autres.

4.6. Cette première étape permet de mettre à disposition tous les renseignements relatifs à l'importation et la deuxième étape concernera les variables pour l'exportation. En outre, l'Autorité nationale des douanes indiquera comment contacter l'organe institutionnel chargé des questions de procédure et la Résolution n° 114 de mars 2020 contient l'ensemble des adresse électroniques et numéros de téléphone utiles pour consulter les différentes procédures douanières.

4.7. Le système informatique douanier a été modifié de manière à pouvoir traiter les demandes de déclaration préalable pour obtenir les autorisations des douanes et d'autres organismes publics dans le cadre du dédouanement anticipé et, à condition que les informations sensibles demeurent inchangées, ces autorisations sont maintenues dans le cadre du dédouanement normal et du téléchargement des données du document de transport. En outre, des travaux sont menés sur les modalités d'utilisation de la déclaration préalable, conformément à la réglementation régionale.

4.8. L'Autorité nationale des douanes a systématisé les formulaires de demande d'autorisation pour le retrait anticipé de marchandises en cas d'urgence, y compris la signature numérique dans le cadre de ce processus, qui s'applique aux ONG, aux importations de l'État et aux Missions diplomatiques; des modifications sont également apportées au système de dédouanement avec paiement garanti afin de faciliter et de systématiser le processus administratif y relatif, qui devrait être mis en œuvre en 2022.

4.3 Facilitation des échanges

4.9. En vertu de la Loi n° 55 du 9 septembre 2015, la République du Panama a adopté le Protocole portant amendement de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce et l'Annexe dudit protocole relatif à l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE).

4.10. Par la suite, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'AFE, le pays a présenté ses notifications au titre des catégories A, B et C, dans lesquelles sont établies les dates initiales et définitives pour les catégories d'engagements qui sont les plus difficiles à mettre en œuvre.

4.11. L'Autorité nationale des douanes met en œuvre le Projet d'intégration logistique douanière (PILA), qui prévoit la modernisation des processus à la frontière en vue de mettre en place des technologies, des infrastructures et des équipements de contrôle fiscal et parafiscal. Dans le cadre de ce programme, le Panama et le Costa Rica œuvreront à l'établissement d'un guichet unique pour les douanes et les migrations qui facilitera l'entrée des visiteurs dans les deux pays, conformément aux engagements énoncés dans la Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité, qui met l'accent sur la gestion coordonnée aux frontières.

4.12. Les atouts du Panama en matière de facilitation des échanges incluent les suivants: droit de recours, réexamen périodique des redevances et impositions, limitation des formalités et prescriptions en matière de documents requis, utilisation des normes internationales, élimination des redevances et formalités consulaires, renforcement du principe de non-discrimination, possibilité de renvoyer les marchandises refusées, dédouanement avant l'arrivée, procédure accélérée pour les envois urgents, suppression de l'inspection préalable et critères objectifs pour la classification tarifaire.

Dispositions du GATT de 1994 relatives à la facilitation des échanges – Liberté de transit (article V):

4.13. L'article V de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, adopté en vertu de la Loi n° 23 du 15 juillet 1997, concerne les engagements de la République du Panama en matière de trafic en transit et de "liberté de transit".

4.14. En vertu du Décret du Cabinet n° 12 du 29 mars 2016, dont le titre II, qui régit l'entrée et la sortie des marchandises et des moyens de transport, prévoit le contrôle du transfert de marchandises non nationalisées en assurant la traçabilité du transit intérieur et du transbordement terrestre, y compris la création d'un canal sec ferroviaire ou routier comme alternative au transit par le canal de Panama.

4.15. Sauf en cas de non-respect de la législation ou à des fins de gestion des risques, le trafic en transit ne doit pas faire l'objet de retards ou de restrictions non nécessaires et est exonéré de droits de douane et de droits de transit ou d'autres impositions, à l'exception des suivantes:

- frais de transport en faveur du transporteur;
- frais d'administration douanière: 5,00 PAB pour l'utilisation du système informatique et de la déclaration unique centraméricaine pour le transit terrestre (DUCA T) et 5,00 PAB pour l'utilisation du sceau de sécurité des douanes; et
- coût de la numérisation et du scannage des informations au profit des associations de transporteurs ou d'autres personnes autorisées.

4.4 Politique de la concurrence

4.16. S'agissant de sa politique de libre concurrence, le Panama a apporté des modifications à sa législation en mettant en œuvre la Loi n° 34 du 2 août 2016, qui modifie et complète les dispositions de la Loi n° 45 de 2007 sur la protection des consommateurs et la défense de la concurrence relatives aux obligations du fournisseur et à l'information sur les prix.

4.17. En outre, la Loi n° 14 du 20 février 2018 modifie et complète la Loi n° 45 de 2007 en ce qui concerne les droits des consommateurs, les obligations du fournisseur en matière de garantie des

véhicules automobiles (jusqu'à 30 000 PAB), le retrait de marchandises et les fonctions spécifiques du Directeur national de la protection des consommateurs et des tribunaux municipaux. Cette mise à jour de la réglementation vise une politique qui garantit la libre concurrence, non seulement au niveau national, mais aussi avec nos partenaires commerciaux internationaux.

4.5 Normes techniques

4.18. Depuis son intégration au Sous-Système d'intégration économique de l'Amérique centrale, le Panama, par l'intermédiaire de la Direction générale des normes et de la technologie industrielle (DGNTI), a adopté 11 règlements techniques centraméricains qui, au moment de leur adoption, sont devenus des règlements techniques nationaux pour les secteurs des hydrocarbures, des produits alimentaires et des médicaments.

4.19. En 2014, 2015 et 2016, six (6) normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ont été adoptées dans le cadre du plan de normalisation du pays, de l'appartenance de ce dernier à l'ISO et de ses engagements en tant que membre de cet organisme international et des comités miroirs nationaux ont été constitués dans les domaines de l'environnement et de l'audit de la gestion de la qualité. De même, la norme d'information géographique relative à la "Méthodologie pour le catalogage des lieux géographiques" a été élaborée en 2016 pour être intégrée à l'infrastructure panaméenne et était requise pour l'application des données géospatiales de la République du Panama.

4.20. En 2017, l'adoption des normes ISO s'est poursuivie et les normes du secteur de l'efficacité énergétique ont été officialisées comme contrepartie de la Loi n° 69 du 12 octobre 2012 établissant les principes généraux de la politique nationale pour l'utilisation rationnelle de l'énergie sur le territoire national, qui consiste à élaborer les premières politiques visant à rationaliser la consommation d'énergie dans l'ensemble du pays, à promouvoir l'utilisation d'équipements efficaces et moins polluants et à créer une ligne de financement pour les projets d'efficacité énergétique.

4.21. En 2018, 10 normes ISO concernant les éléments ci-après ont été adoptées: prescriptions, véhicules automobiles, numéro d'identification des véhicules (VIN), teneur et structure – celle-ci ayant été d'une grande importance pour nos autorités dans ce domaine –, secteur de l'environnement, systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail, lignes directrices pour l'audit des systèmes de gestion, évaluation de la conformité et prescriptions générales pour les organismes procédant à la certification des personnes, entre autres. L'officialisation de la norme relative à l'égalité des genres dans les entreprises et les organisations privées a elle aussi été importante pour notre pays. L'objectif est d'établir les prescriptions auxquelles une organisation doit satisfaire aux fins de la mise en place d'un système de gestion pour l'égalité des genres (SGIG) en vue d'établir, de développer, d'encourager et de favoriser cette égalité dans les organisations.

4.22. En 2019, conformément au plan stratégique du pays, la DGNTI a élaboré la Norme technique relative au bâtiment, aux matériaux de construction et au ciment hydraulique et le Règlement technique sur l'évaluation de la conformité pour la commercialisation et l'importation de ciment, qui établit la procédure d'évaluation de la conformité (PEC) requise pour vérifier et contrôler la qualité des ciments hydrauliques fabriqués, importés, utilisés et/ou commercialisés en République du Panama, ainsi que le Règlement sur l'environnement et la protection de la santé, la sécurité, la qualité de l'eau et le rejet d'effluents liquides dans les eaux continentales et marines, entre autres.

4.23. La norme n° 515-2020 sur les caractéristiques et les spécifications techniques du prémélange pour l'enrichissement du riz blanchi a été élaboré en 2020 dans le cadre du programme d'enrichissement du riz en République du Panama, qui consiste à enrichir le riz blanc conditionné dans le pays en acide folique, en vitamines B1, B6 et B12, en niacine, en fer et en zinc, afin d'améliorer l'état nutritionnel de la population panaméenne.

4.24. À ce jour, des normes ont été révisées dans le secteur de la technologie de l'alimentation pour les huiles et graisses comestibles, la farine et les céréales, ces normes ayant été actualisées sur la base des critères internationaux autorisés.

4.6 Politiques en matière d'investissement

4.6.1 Régime pour l'établissement et le fonctionnement des sièges de sociétés multinationales (SEM)

4.25. Le Régime SEM a été créé par la Loi n° 41 du 24 août 2007. Il a été modifié par la Loi n° 57 du 24 octobre 2018, entre autres, qui a notamment modifié le régime fiscal des entreprises relevant du Régime SEM, lesquelles sont en outre exonérées de l'impôt sur le revenu moyennant le paiement d'un droit de 5% sur le revenu net imposable. Dans le cadre de ces réformes et des recommandations internationales adoptées lors de l'intégration de la République du Panama, le 31 octobre 2016, au titre de l'action 5 du Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) de l'**Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)** et en prenant en compte la transparence et la substance, les instruments juridiques ci-après ont été adoptés récemment:

- **Décret exécutif n° 241 du 16 septembre 2020** connu sous le nom de "Règlement sur la substance"; et
- **Résolution n° 023-20 du 17 septembre 2020** intitulée "Guide d'application des prescriptions en matière de substance"

4.26. Ces instruments établissent les critères applicables aux activités exercées par les entreprises établies sur le territoire de la République du Panama au titre d'une licence de siège de société multinationale et constituent un guide pour l'application des prescriptions en matière de substance comme condition pour pouvoir bénéficier ou non de l'avantage relatif au paiement de l'impôt sur le revenu au taux réduit de 5% du revenu net imposable. À cette fin, depuis l'exercice fiscal 2019, les entreprises doivent se conformer aux prescriptions en matière de substance et présenter un rapport annuel intitulé "Déclaration sous serment" dans les six mois suivant la fin de leur exercice fiscal, dont l'examen, la supervision et la déclaration de conformité sont assurées par le Secrétariat technique de la Commission des sièges de sociétés multinationales, au moyen du processus établi à cet effet par le Décret n° 241 du 16 septembre 2020, qui a été mis en œuvre.

4.27. À ce jour, les entreprises relevant du Régime SEM ont présenté leurs rapports et le Secrétariat technique a procédé aux examens et contrôles pertinents pour surveiller le respect de la réglementation, en constatant que les entreprises susmentionnées avaient satisfait aux prescriptions en matière de substance. En outre, il est pertinent d'indiquer que le Régime SEM est soumis au contrôle du Forum de l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables (FHTP) et a été déclaré comme étant "non dommageable".

4.6.2 Régime spécial pour l'établissement et le fonctionnement des entreprises multinationales de fourniture de services liés à la fabrication (EMMA):

4.28. La réglementation relative au Régime spécial pour l'établissement et le fonctionnement des entreprises multinationales de fourniture de services liés à la fabrication (EMMA), créé par la Loi n° 159 du 31 août 2020, a été approuvée par le Décret exécutif n° 33 du 4 février 2021, qui prévoit également des prescriptions en matière de substance pour les entreprises établies dans le cadre dudit régime et, en septembre 2021, le Secrétariat technique a octroyé la première licence EMMA à une entreprise manufacturière du secteur maritime.

4.7 Propriété intellectuelle

Règlement d'application de la Loi sur la propriété industrielle

4.29. Le 4 juillet 2017 a été promulgué le Décret exécutif n° 85, qui régit la Loi n° 35 du 10 mai 1996, modifiée par la Loi n° 62 du 5 octobre 2012, laquelle édicte des dispositions relatives à la propriété industrielle et vise à protéger les inventions, les modèles d'utilité, les dessins et modèles industriels, les secrets industriels et commerciaux, les marques de produits et de services, les marques collectives et de garantie, les indications géographiques, les indications de provenance, les appellations d'origine, les noms commerciaux et les slogans et signes publicitaires. Le Décret exécutif n° 85 du 17 juillet 2017 vise à réglementer la protection des droits de propriété industrielle.

4.30. La Direction de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce et de l'industrie a mis en œuvre le Projet pour la migration, la conception et la mise en œuvre du Système IPAS et le développement d'une plate-forme Web pour la Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

4.31. La plate-forme Web de la DIGERPI a été élaborée en utilisant l'ensemble de programmes informatiques de l'OMPI pour les offices de la propriété intellectuelle; il s'agit d'un ensemble de programmes informatiques que les offices de la propriété industrielle peuvent utiliser pour faciliter le traitement des demandes de droits de propriété intellectuelle par la mise en place d'un registre électronique, le contrôle des processus de travail et des normes opérationnelles, et la mise à disposition de services en ligne pour les utilisateurs nationaux et internationaux. L'objectif général est d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'améliorer la qualité du service. Cet ensemble de programmes informatiques se compose de trois systèmes complémentaires, à savoir WIPO FILE, IPAS et WIPO PUBLISH, lesquels s'appuient sur la composante services centraux, qui permet d'échanger des données d'une manière sûre et efficace pour ensuite connecter les offices de la propriété intellectuelle aux systèmes et données mondiaux de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle. Il comprendra également une plate-forme Web qui permettra aux requérants de présenter leurs demandes et de suivre ces demandes et les autres démarches effectuées auprès de la DIGERPI.

4.32. Afin de renforcer et de dynamiser la DIGERPI, le MICI a décidé de remplacer la plate-forme informatique actuellement utilisée par une plate-forme plus moderne. Cette nouvelle plate-forme nous permettra:

- de réduire le délai d'examen et d'enregistrement des demandes de marques;
- d'accroître la transparence des processus d'enregistrement;
- d'offrir un système plus convivial aux utilisateurs; et
- de réaliser des économies car il fallait auparavant trois outils distincts alors que désormais, seul l'IPAS sera nécessaire, ce qui fera nettement baisser les coûts de maintenance.

4.33. Actuellement, l'équipe de la DIGERPI est en train de tester la nouvelle plate-forme pour que nous puissions commencer à l'utiliser au premier trimestre de 2022.

4.34. De la même manière, le Ministère du commerce et de l'industrie travaille sur un projet de transfert de technologie en collaboration avec l'OMPI et le Secrétariat national à la science, à la technologie et à l'innovation, dans le but d'établir un cadre législatif approprié et des politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle qui permettront aux universités, en particulier les universités publiques, de résoudre les difficultés auxquelles elles sont confrontées pour développer des activités de transfert de connaissances fructueuses, de sorte que nous puissions stimuler l'innovation, la collaboration entre les universités et les liens entre universités et entreprises, convertir les résultats des recherches en nouveaux produits et protéger ces derniers de manière effective grâce au système de propriété intellectuelle. Avec ce projet, la DIGERPI compte renforcer les relations entre les universités, les entreprises et l'État, promouvoir la crédibilité de nos chercheurs, élaborer de nouveaux projets de recherche conformément à notre politique nationale en matière de science, de technologie et d'innovation, et promouvoir de manière effective une culture de la brevetabilité des résultats des recherches de nos universités et centres de recherche, principalement celles qui sont financées par des fonds publics.

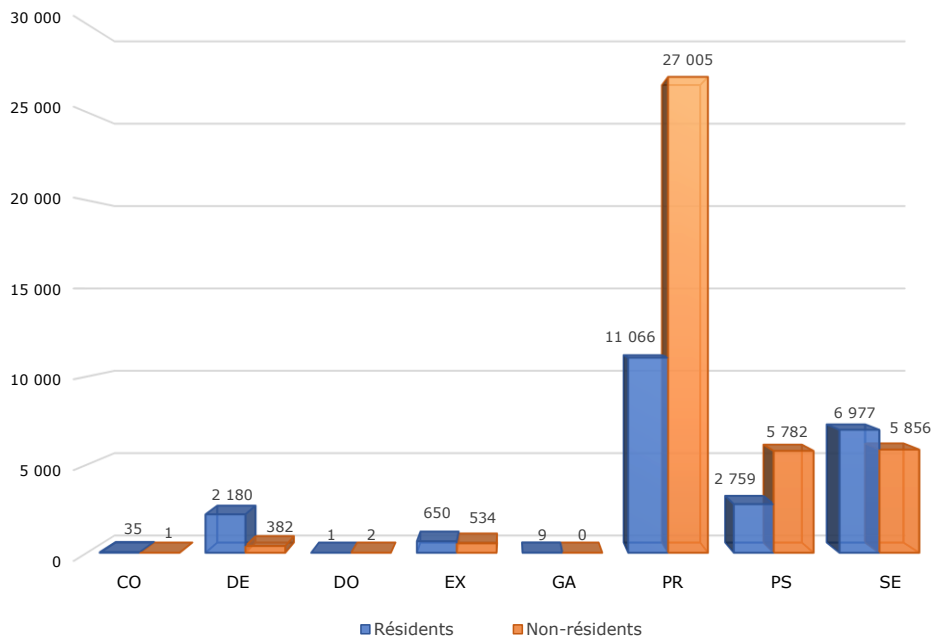
Statistiques de l'enregistrement des marques et des brevets

Tableau 4.1 Demandes d'enregistrement de marques et d'autres signes distinctifs

	CO	DE	DO	EX	GA	PR	PS	SE	TOTAL	
RÉSIDENTS	35	2 180	1	650	9	11 066	2 759	6 977	23 677	37,44%
NON-RÉSIDENTS	1	382	2	534	0	27 005	5 782	5 856	39 560	62,56%
TOTAL	36	2 562	3	1 184	9	38 071	8 541	12 833	63 239	

Note: **CO**: marques collectives; **DE**: noms commerciaux; **DO**: appellations d'origine; **EX**: slogans et signes publicitaires; **GA**: marques de garantie; **PR**: marques de produits; **PS**: produits et services; **SE**: marques de services.

Graphique 4.1 Demandes d'enregistrement de marques et d'autres signes distinctifs



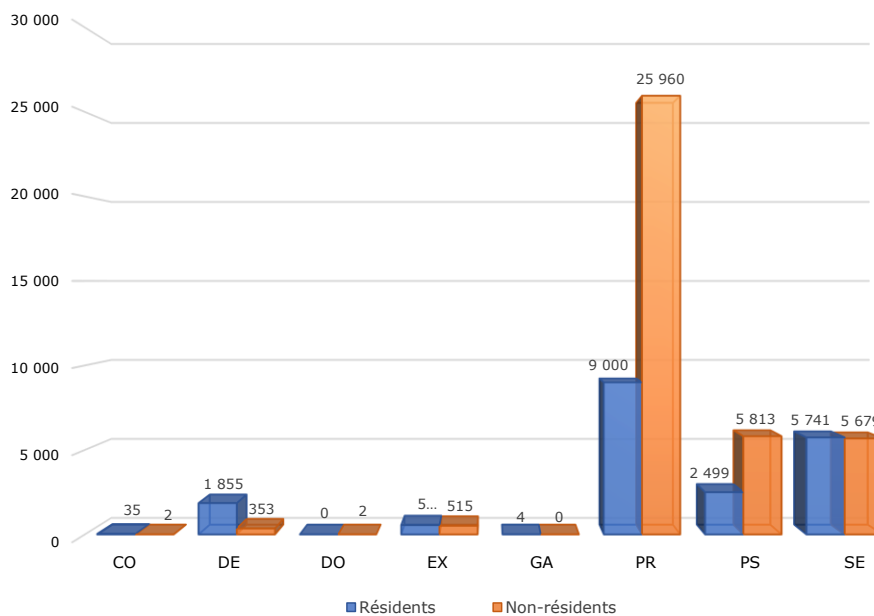
Source: Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

Tableau 4.2 Enregistrements de marques et d'autres signes distinctifs

Enregistrements accordés										
	CO	DE	DO	EX	GA	PR	PS	SE	Total	
Résidents	35	1 855	0	550	4	9 000	2 499	5 741	19 684	33,93%
Non-résidents	2	353	2	515	0	25 960	5 813	5 679	38 324	66,07%
TOTAL	37	2 208	2	1 065	4	34 960	8 312	11 420	58 008	

Note: **CO**: marques collectives; **DE**: noms commerciaux; **DO**: appellations d'origine; **EX**: slogans et signes publicitaires; **GA**: marques de garantie; **PR**: marques de produits; **PS**: produits et services; **SE**: marques de services.

Graphique 4.2 Enregistrements de marques et d'autres signes distinctifs

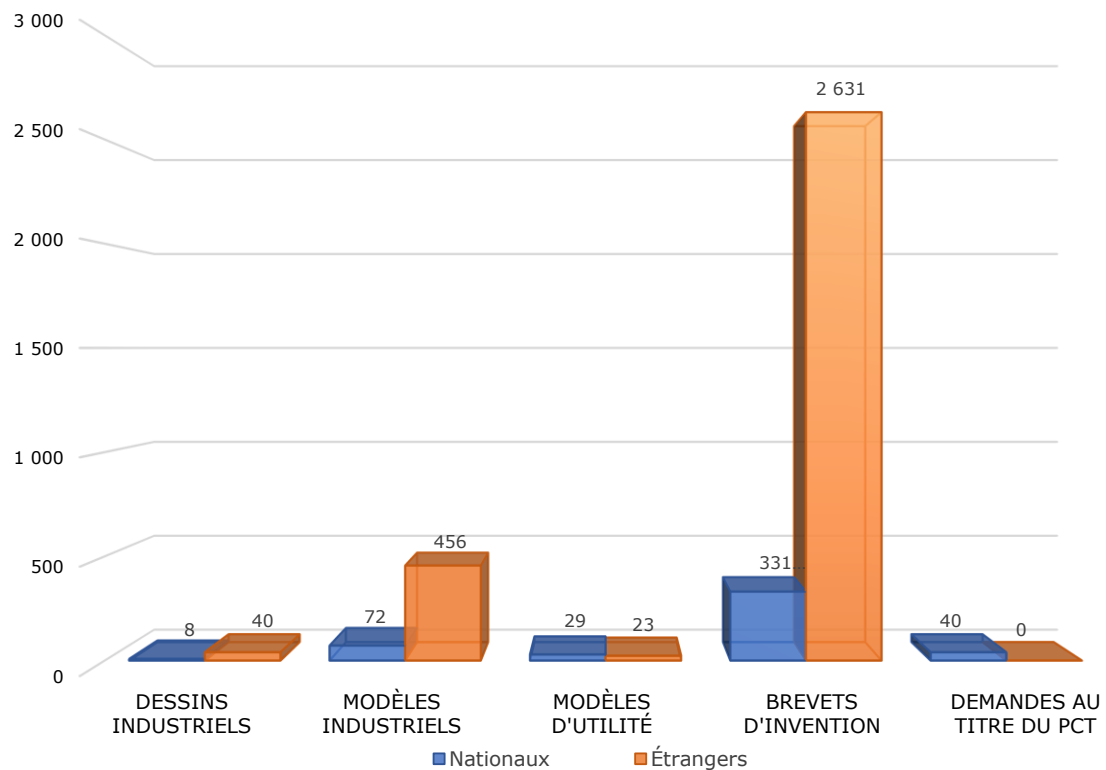


Source: Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

Tableau 4.3 Demandes d'enregistrement de brevets d'invention, de modèles d'utilité et de dessins et modèles industriels

DEMANDES						
	Dessins industriels	Modèles industriels	Modèles d'utilité	Brevets d'invention	Demandes au titre du PCT	TOTAL
NATIONAUX	8	72	29	331	40	480
ÉTRANGERS	40	456	23	2 631	0	3 150
	48	528	52	2 962	40	3 630

Source: Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

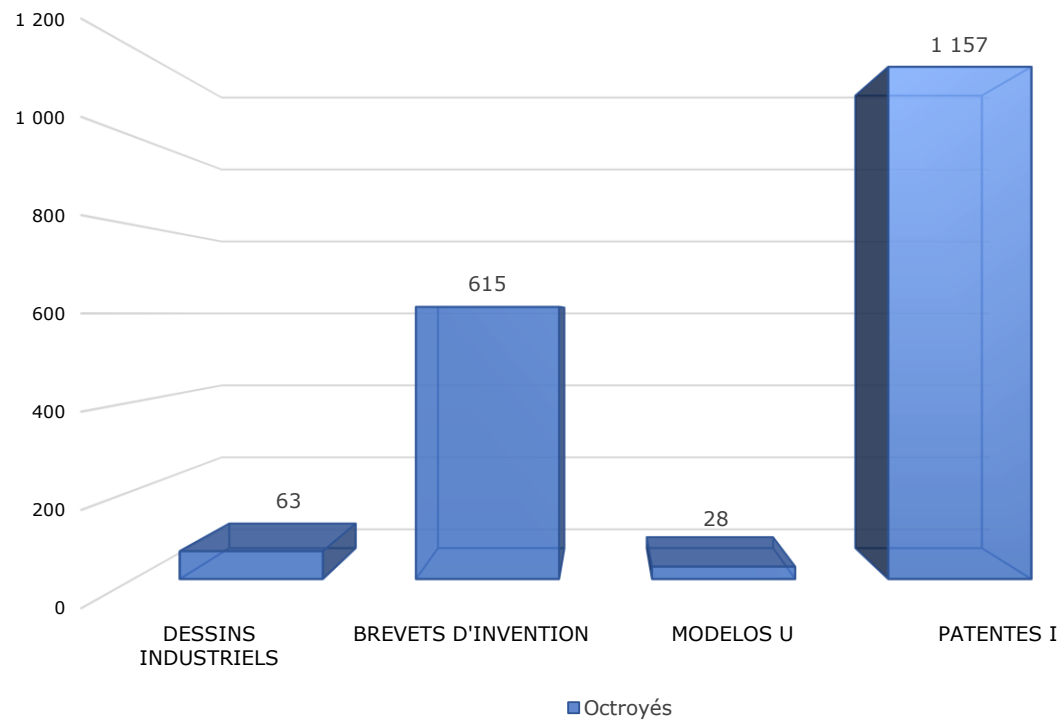
Graphique 4.3 Demandes d'enregistrement de brevets d'invention, de modèles d'utilité et de dessins et modèles industriels

Source: Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

Tableau 4.4 Brevets d'invention, modèles d'utilité et dessins et modèles industriels octroyés

	Dessins industriels	Modèles industriels	Modèles d'utilité	Brevets d'invention
OCTROYÉS	63	615	28	1 157

Source: Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

Graphique 4.4 Brevets d'invention, modèles d'utilité et dessins et modèles industriels octroyés

Source: Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI).

5 MODERNISATION DE L'ÉTAT

5.1 Réglementation

5.1. Le gouvernement national a notamment pour objectif de poursuivre et d'améliorer le processus de modernisation de l'administration publique en ce qui concerne les TIC; pour y parvenir, l'Autorité nationale pour l'innovation gouvernementale (AIG) a été créée en vertu de la Loi n° 65 du 30 octobre 2010 et est régie par le Décret exécutif n° 205 du 9 mars 2010; cette institution est dotée de la personnalité juridique et d'un patrimoine propre et est autonome dans la gestion de son régime interne.

5.2. L'AIG est l'entité compétente de l'État panaméen pour planifier, coordonner, superviser, soutenir et promouvoir l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication au sein du gouvernement, ainsi que pour collaborer et établir des directives dans ce domaine, aux fins de la modernisation de l'administration publique, et pour recommander l'adoption de politiques, de plans et de mesures stratégiques nationales à cet égard; pour garantir la mise en œuvre standardisée du processus d'adaptation numérique des procédures gouvernementales dans tous les organismes publics et le fonctionnement optimal de la stratégie de modernisation de l'État, il est nécessaire de respecter les critères et les normes technologiques établis par l'AIG à cette fin.

5.3. La Loi n° 144 de 2020 modifie et complète la Loi n° 83 du 9 novembre 2012 sur l'utilisation de moyens électroniques pour les procédures gouvernementales.

5.4. L'AIG met actuellement en œuvre son projet phare intitulé "Panamá Digital" (Panama numérique), qui est sans doute l'un des projets les plus importants du gouvernement national pour débureaucratiser l'État et faciliter les formalités pour les citoyens, afin que les procédures soient menées avec rapidité et transparence.

5.5. Les principaux avantages de ce projet incluent les suivants:

- réduction du temps d'attente pour l'accomplissement des formalités,
- élimination ou réduction des files d'attente dans les différents organismes publics,
- augmentation de la productivité,
- réduction des coûts d'exploitation,
- augmentation de la qualité des services fournis aux utilisateurs, et
- fournir aux citoyens des services publics accessibles 24 heures/24 et 7 jours/7.

5.6. Sous la coordination de l'AIG, plusieurs modalités d'accès à des cours virtuels et stratégies de formation des fonctionnaires gouvernementaux à l'Institut de technologie et d'innovation (ITI) sont mises en place pour permettre de comprendre les aspects relatifs à l'innovation gouvernementale, aux services publics, à la qualité des services et aux formalités rapides par Internet.

5.2 Les objectifs spécifiques de l'AIG concernant l'infrastructure technologique sont les suivants:

Connectivité et amélioration des infrastructures technologiques

5.7. Le Panama est l'une des premières nations au monde à considérer l'accès à Internet et la téléphonie comme un nouveau droit humain. La Loi n° 59 de 2008 consacre ce droit des citoyens et l'obligation de l'État d'offrir un accès équitable aux services liés à l'information et aux télécommunications en créant les mécanismes financiers appropriés. Il s'agit d'une base idéologique et juridique qui offre au pays une plate-forme de vaste portée pour promouvoir un véritable accès universel à tous les Panaméens.

5.8. Gouvernement innovant, interopérable et unifié: une demande fréquente des citoyens est liée à la nécessité de passer par plusieurs organismes publics afin de recueillir les renseignements nécessaires pour accomplir une formalité. Il s'agit d'exploiter le potentiel de la technologie pour faciliter l'échange de données entre les organismes et proposer aux citoyens un gouvernement unifié, qui relie les institutions entre elles et qui offre des points d'accès et de consultation uniques depuis lesquels une formalité peut être accomplie dans sa totalité sans que les citoyens doivent se déplacer.

5.3 Stratégie numérique 2021

5.9. L'un des principaux objectifs de l'AIG dans le cadre de la Stratégie numérique 2021 consiste en la mise en œuvre massive d'une stratégie d'adaptation des formalités administratives à l'environnement numérique, ce qui nécessite de travailler de concert avec chaque organisme public. Dans ce contexte, la Stratégie numérique 2021 et ses futures mises à jour incluent les projets suivants:

- a. **Plate-forme de gouvernement numérique (Telegob):** création d'un flux documentaire de correspondance standard avec cinq processus dans différentes institutions de l'État.
 - Correspondance d'entrée
 - Correspondance de sortie
 - Correspondance interne (avec le bureau du Secrétaire général)
 - Processus d'approbation
 - Processus de signature électronique
- b. **Portail unique du citoyen (www.panamadigital.gob.pa)**, qui implique ceci:
 - Migration des données existantes depuis les anciens portails de l'AIG vers le nouveau portail. (PEL et Panamá Trámita).
 - Mise en œuvre du nouveau portail unique pour l'État.
 - Garantie que les services et les fonctionnalités offrent plus de rapidité, une navigation facile, une administration simple et une plus grande capacité d'interaction avec la communauté en général.
 - Établissement d'une structure efficace et développement de l'ensemble de fonctionnalités requises.
 - Formation du personnel technique et des utilisateurs à la maintenance du portail Web.
 - Intégration des services de la plate-forme de gestion des flux, des services de gestion des documents et des services de la plate-forme de gestion des notifications, qui étaient tous exploités par l'AIG.
 - Mise en ligne des formalités administratives, conformément à la Stratégie numérique du gouvernement national.
 - Intégration à la plate-forme de flux de processus et de gestion documentaire de l'AIG, ce qui permet la création, la modification et l'annulation de formalités, ainsi que la notification de formalités et/ou de tout renseignement direct exigé sur la plate-forme de gestion des formalités et de gestion documentaire actuelle de l'AIG.
 - Intégration à la plate-forme de notification de l'AIG, ce qui permet la notification de formalités, la notification de modification de formalités et la notification d'annulation

de formalités et/ou toute notification directe requise sur la plate-forme de gestion des formalités et de gestion documentaire de l'AIG. De même, les incidents survenant sur le portail doivent pouvoir être notifiés.

- c. **Mise en œuvre de la plate-forme de l'Autorité du tourisme du Panama (ATP)**, qui comprend ce qui suit:
- Portail touristique du Panama: expériences, développement front-end (touristes nationaux et résidents).
 - Marché en ligne.
 - Mise en place d'un chatbot.
 - Intégration au projet "Panamá Digital", service de jetons sécurisé et portail de paiement.
 - Applications pour les agents touristiques (guides, agences) permettant de générer des codes QR pour les services achetés par les ressortissants nationaux et les résidents.
- d. **Développement des formalités numériques relatives aux "processus back-end"** (pour les fonctionnaires) de la plate-forme:
- Grands tours opérateurs.
 - Registre des guides touristiques.
 - Forfaits touristiques à prix réduits.
 - Validation et publication.
 - Portail de gestion des tours opérateurs.
 - Système de gestion des bons de réduction.
 - Règlement automatique intégré au portail de paiement.
 - Tableau de bord pour la gestion des activités de l'ATP.
- e. **Registre unique des entreprises**: développement, mise en œuvre et intégration d'une plate-forme informatique pour faciliter le processus d'enregistrement unique des entreprises pour les requérants par le biais d'une plate-forme Web, qui facilite le processus d'enregistrement formel des entreprises économiques dans le pays en intégrant efficacement les institutions liées à ce processus et en partageant des renseignements à partir du répertoire centralisé en utilisant le bus de services aux entreprises comme un moyen efficace pour recueillir et actualiser les renseignements, en considérant des aspects tels que les suivants:
- Système informatique dynamique, efficace et convivial pour faciliter l'enregistrement unique des entreprises.
 - Interopérabilité entre les institutions concernées.
 - Suppression ou réduction de la présence des utilisateurs dans les institutions pour la gestion du Registre unique.
 - Uniformisation des prescriptions de toutes les institutions concernées.
 - Réduction des exigences pour les utilisateurs recourant aux validations en ligne.

- Normalisation des processus et bases de données importants du processus primaire.
 - Harmonisation du code d'enregistrement – RUC. Création d'un registre unique centralisé et identification des principaux acteurs.
- f. **Institutions à intégrer au Registre unique des entreprises:**
- Autorité nationale pour l'innovation gouvernementale (AIG), depuis (www.panamadigital.gob.pa).
 - Registre public.
 - Ministère du commerce et de l'industrie.
 - Direction générale des recettes.
 - Autorité panaméenne des micro, petites et moyennes entreprises.
 - Direction générale des marchés publics.
 - Municipalité de Panama.
 - Office notariaux.
- g. **Plate-forme de traitement vidéo en direct:** il s'agit de développer un assistant virtuel et de l'intégrer au projet Panamá Digital, avec la possibilité de programmer des appels vidéo pour les procédures d'enregistrement sensibles.

5.3.1 Mise en œuvre de la plate-forme intégrée des moyens de paiement de l'État

5.10. La situation actuelle à laquelle le pays est confronté fait qu'il est nécessaire d'éviter les regroupements de personnes afin d'empêcher la propagation de la COVID-19, ainsi que de mettre en œuvre à court terme des technologies permettant le traitement numérique des services fournis aux citoyens; les mesures prises incluent la fourniture d'une aide financière aux citoyens touchés par la pandémie sur présentation de leur carte d'identité personnelle.

5.11. Ces versements sont effectués au moyen d'un programme appelé "**Vale Digital**", qui comprend une plate-forme permettant de gérer les stratégies de paiement et d'attribution des fonds destinés à la consommation dans le cadre des divers programmes d'aide publique, pour pallier la situation liée à la pandémie et la propagation de la COVID-19.

5.12. L'objectif premier du programme d'aide sociale est de contribuer aux moyens de subsistance de la population et de garantir la paix sociale sur l'ensemble du territoire national.

Vaccination

5.13. L'AIG a joué un rôle très important de collaboration avec le Ministère de la santé (MINSA), étant donné que notre système fournit des renseignements pour la planification des rendez-vous des citoyens souhaitant obtenir leurs doses de vaccin afin de lutter contre la pandémie, ainsi que pour l'enregistrement des vaccins dans son système et pour l'émission des certificats numériques de vaccination contre la COVID-19.

5.14. Le Panama est le seul pays de la région à avoir pu faire reconnaître que son système d'enregistrement des renseignements sur les vaccins est conforme à la réglementation de l'Union européenne concernant les certificats COVID-19.

5.3.2 Autres projets relevant de la Stratégie numérique

5.15. Les autres projets mis en œuvre depuis la création de l'AIG conformément aux objectifs de la Stratégie numérique et auxquels il est donné suite incluent les suivants:

Connectivité et amélioration des infrastructures technologiques

- Réseau national multiservices: réseau conçu pour répondre aux exigences élevées et à la complexité des renseignements gérés par l'État pour la fourniture de services aux citoyens. Il permet l'interopérabilité des institutions avec des dispositifs de sécurité afin de préserver l'intégrité de l'information. Il a été conçu sur la base d'un système de redondance qui permet aux institutions de disposer d'une structure fiable et de garantir la continuité de leurs services en cas de défaillances.
- Service public MyUC: fournit aux institutions des services d'appels vocaux et vidéo et de fax avec tous les avantages et toutes les économies liés à la technologie IP sur une plate-forme robuste offrant des fonctionnalités de conférence, de messagerie et de centre d'appels.
- Service d'aide et NOC/SOC (centre des opérations du réseau/centre des opérations de sécurité): offre aux organismes publics une aide centralisée et une surveillance continue des services associés au Réseau national multiservices pour détecter les défaillances en temps voulu, coordonner les tâches de maintenance, mettre en œuvre des politiques de sécurité et accorder une attention particulière aux besoins d'aide des organismes publics.
- Service d'informatique en nuage: les ressources et les services informatiques sont offerts et consommés en tant que services via Internet ou l'Intranet, sans que les utilisateurs aient connaissance de l'infrastructure sous-jacente.
- CSIRT Panamá (équipe d'intervention en cas d'incident en matière de cybersécurité): équipe nationale chargée de répondre aux incidents concernant la sécurité de l'information au Panama. Ses objectifs incluent la prévention, le traitement, l'identification et la résolution des incidents et des atteintes à la sécurité des systèmes informatiques constituant l'infrastructure essentielle du pays et permettant l'accès à l'information des citoyens panaméens. Ils comprennent aussi la coordination, la collaboration et la proposition de règles pour renforcer les mesures visant à accroître les niveaux de sécurité des ressources et des systèmes des organismes publics en matière de technologies de l'information et de la communication.
- Réseau national Internet: ce service offre aux citoyens un accès gratuit et sans fil à Internet au moyen de technologies normalisées généralement disponibles sur les ordinateurs portables et ordinateurs de bureau et sur d'autres appareils mobiles.
- Développement de la large bande pour la compétitivité et l'intégration: le projet de Développement de la large bande pour la compétitivité et l'intégration vise à définir la voie à suivre pour accroître la pénétration de la connectivité à large bande afin d'améliorer la productivité et l'intégration régionale et mondiale. L'objectif est de jeter les bases des plans nationaux pour la large bande (un bien public régional) de manière collective entre les autorités chargées du développement des télécommunications du Panama, du Honduras, d'El Salvador et du Guatemala.

5.3.3 Un gouvernement innovant, interopérable et unifié

- Centre de service public – 311: ce projet offre à tous les citoyens un canal unique de communication pour fournir avec efficacité une aide et des services de qualité, en intégrant 62 organismes publics. Ce centre a permis d'améliorer l'expérience des citoyens dans leur interaction avec les services publics tout en faisant de la responsabilité de l'administration en matière de reddition de comptes une politique de "bonne gouvernance".
- PGI pour la gestion comptable et financière: système de finances publiques permettant l'adoption, à l'échelle du gouvernement, des mêmes règles concernant les états financiers et comptables et permettant aux organismes de contrôle et de surveillance de l'État de disposer de renseignements exacts et opportuns.
- Système pénal accusatoire (SPA): ce système a nécessité la conception, le développement et la mise en œuvre d'un système informatisé de gestion globale, qui couvre tout le

processus depuis la réception des affaires jusqu'au contrôle final de l'exécution des sanctions; la fourniture du matériel nécessaire pour supporter la charge prévue pour les deuxième et quatrième districts judiciaires; l'équipement des salles d'audience vidéo des deuxième et quatrième districts judiciaires conformément aux exigences et aux paramètres du SPA; la fourniture du service de centre de données judiciaires, de services de connectivité et d'une infrastructure de sauvegarde, d'intervention, de sécurité, de support et de mise à jour afin de garantir la fiabilité du système; le développement et la mise en œuvre du système de formation virtuelle pour les fonctionnaires impliqués dans le SPA et la mise en place d'unités mobiles de haute technologie pour mener des activités de formation, d'information et de sensibilisation

- Modernisation des administrations locales (MuNet): cette initiative fait partie du programme d'administration locale en ligne, dont l'objectif est de renforcer la structure technologique des municipalités afin qu'elles puissent exploiter leurs ressources financières, gérer les services publics en ligne et promouvoir les ressources touristiques de leurs communautés. Les 28 municipalités bénéficiaires étaient les suivantes: Bocas del Toro, Changuinola, Antón, la Pintada, Aguadulce, Penonomé, Colón, Portobelo, Chitré, Pesé, Ocú, Las Minas, Los Santos, Tonosí, Santiago, Atalaya, Soná, Mariato, La Chorrera, Arraiján, Chepo, Taboga, Barú, Boquete, Bugaba, Dolega, Boquerón et Gualaca.
- Système d'évaluation et d'approbation des demandes (SES): l'AIG est, entre autres, chargée d'approuver les spécifications techniques des marchés de technologie passés par les institutions de l'État; le système d'évaluation et d'approbation des demandes d'achat de technologie a donc été élaboré pour accélérer ce processus.
- Système d'administration et de gestion des finances publiques (SAF): progiciel de gestion intégré (PGI) destiné au gouvernement et visant à optimiser les processus transversaux des organismes publics, en donnant accès à tous les renseignements de manière fiable, précise et opportune grâce à la possibilité de partager des renseignements entre les différentes unités de l'organisation et en éliminant la duplication des données et les opérations inutiles, le but étant d'offrir aux utilisateurs des délais de réponse rapides à leurs demandes de renseignements, ainsi qu'une gestion efficace permettant de prendre des décisions en temps voulu et de réduire les coûts d'exploitation.

6 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

6.1. La République du Panama est heureuse d'avoir effectué le troisième examen de sa politique commerciale conjointement avec le Secrétariat de l'OMC et confirme, en tant que nation, son attachement à la transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques des Membres de l'OMC, qui est favorisée par ce mécanisme.

6.2. Avec ce troisième examen, réalisé dans des conditions particulières, le Panama, qui possède la meilleure connectivité maritime et aérienne d'Amérique latine et des Caraïbes, montre qu'au moyen de ses politiques commerciales, il mise sur la construction d'un avenir durable et inclusif, ce pour quoi il a maintenu son ouverture commerciale au reste du monde et a assuré le transit des marchandises en tant que centre logistique et humanitaire, même en plein cœur d'une pandémie qui a mis les différentes nations du monde face à des défis monumentaux.

6.3. Le gouvernement national a adapté ses priorités en vue d'appliquer une politique publique visant à stimuler divers secteurs de l'économie, tout en protégeant la santé au moyen d'une stratégie sanitaire prévoyant le confinement de la population afin de réduire son exposition au risque et en maintenant une offre de services sûre et fiable.

6.4. Le Panama continuera de participer aux négociations multilatérales et régionales en cours, avec la conviction qu'elles favorisent le développement du commerce extérieur et l'investissement étranger direct comme moteurs de la croissance économique, afin de créer davantage d'emplois, d'améliorer l'accès aux technologies et aux processus d'innovation de pointe, et d'élargir les options d'achat pour les consommateurs.

6.5. Pendant la période à l'examen, le Panama a enregistré d'importants progrès dans le domaine des infrastructures publiques, notamment l'achèvement de l'élargissement du canal de Panama, qui constitue sans aucun doute un atout non seulement pour le pays, mais aussi pour le monde, en ce sens qu'il augmente et améliore la connexion aux marchés internationaux et, par conséquent, la compétitivité du secteur de la logistique.

6.6. Le Panama continuera d'adopter et de mettre en œuvre des politiques commerciales qui favorisent le commerce axé sur la réalisation des objectifs de développement durable, afin que les avantages obtenus profitent à tous les citoyens.
